

**Rectificatif portant sur le Document de Référence**  
déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers  
le 29 avril 2010 sous le numéro D.10-0367

**Rectificatif déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers**  
**le 20 mai 2010**

**HSBC France**

*Société Anonyme au capital de 337 189 100 euros*  
*SIREN 775 670 284 RCS Paris*

Siège social : 103, avenue des Champs-Élysées – 75419 Paris Cedex 08  
Tél. : 01 40 70 70 40 – Téléc : 645 300 F – [www.hsbc.fr](http://www.hsbc.fr)

*L'objet du présent rectificatif est de :*

- *compléter le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 avril 2010 sous le numéro D.10-0367, pour les informations manquantes du rapport financier annuel concernant le rapport de gestion sur les données sociales, les états financiers sociaux et les rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels 2009 et 2008 ;*
- *corriger l'attestation du responsable figurant en page 211 du Document de référence, qui faisait état, à tort, d'observations des contrôleurs légaux dans leurs rapports.*

## Sommaire

---

### *Rectificatif par chapitre du document de référence 2009*

	<b>Pages</b>
<b>Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale</b>	4
<b>Etats financiers sociaux</b>	5

## Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

---

*Un paragraphe, omis dans le Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale, doit être placé page 3 avant la partie concernant les résultats financiers du groupe HSBC France (périmètre légal).*

---

### Résultats financiers de HSBC France

Le résultat courant avant impôts de HSBC France s'élève en 2009 à 691 millions EUR, en baisse de 1 135 millions EUR par rapport à 2008. Sur un périmètre comparable retraité de la plus-value de cession des filiales bancaires régionales, le résultat courant avant impôt s'inscrit en hausse de 773 millions EUR, en dépit d'un contexte économique et financier dégradé.

Le produit net bancaire s'inscrit à 2 349 millions EUR, en progression de 823 millions EUR, soit +54% par rapport à l'exercice 2008.

La contribution de la Banque de financement, d'investissement et de marchés a été très significative, résultant principalement des bons résultats de l'activité de taux vanille et du renforcement de la position de HSBC France en Banque de grande clientèle.

La Banque de détail a également réalisé une bonne performance commerciale en 2009. 28 000 nouveaux clients Premier ont ainsi rejoint HSBC France, qui a par ailleurs continué de soutenir ses clients Entreprises, en faisant progresser ses encours moyens de crédits moyen et long terme de plus de 6%.

Les charges générales d'exploitation restent quasiment stables, en ne progressant que de 1% par rapport à l'année précédente.

Affecté par la détérioration de l'environnement économique, le coût du risque est en hausse (notamment sur la banque d'entreprises) ; il s'élève à 172 millions EUR et reste globalement maîtrisé.

Le résultat net distribuable s'établit ainsi globalement à 550 millions EUR au titre de l'exercice 2009.

## Etats financiers sociaux

*Ce chapitre remplace le chapitre Informations sur les comptes sociaux, pages 165 à 173.*

### Bilans sociaux comparés 2009-2008

#### ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2009	2008
Caisse, Banques Centrales, CCP		573 033	2 118 949
Effets publics et valeurs assimilées	4	40 186 866	42 006 901
Créances sur les établissements de crédit	2	52 644 706	43 805 810
Opérations avec la clientèle	3	72 353 911	67 259 125
Obligations et autres titres à revenu fixe	4	12 860 614	11 197 491
Actions et autres titres à revenu variable	4	414 230	474 447
Participations et autres titres détenus à long terme	5	454 496	325 848
Parts dans les entreprises liées	5	1 860 290	1 946 963
Immobilisations incorporelles	6	160 934	165 063
Immobilisations corporelles	7	339 359	348 865
Autres actifs	9	18 918 646	24 072 588
Comptes de régularisation	10	61 113 880	78 244 443
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>261 880 965</b>	<b>271 966 493</b>

#### HORS BILAN

Engagements de financement donnés	21	19 300 070	18 296 348
Engagements de garantie donnés	21	6 935 924	7 257 607
Engagements sur titres		3 657 493	1 713 723

#### PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2009		2008
		Avant affectation	Après affectation <sup>1</sup>	Après affectation
Dettes envers les établissements de crédit	11	60 218 886	60 218 886	55 176 600
Opérations avec la clientèle	12	73 728 079	73 728 079	64 739 927
Dettes représentées par un titre	13	20 392 440	20 392 440	24 252 179
Autres passifs	15	40 319 914	40 319 914	40 474 966
Comptes de régularisation	16	62 224 049	62 224 049	82 134 683
Provisions	14	388 914	388 914	417 917
Fonds pour risques bancaires généraux				41
Dettes subordonnées	17	181 556	181 556	221 435
Capital souscrit	18	337 189	337 189	337 189
Primes d'émission		16 139	16 139	16 139
Réserves		1 047 926	1 047 926	1 047 990
Provisions réglementées		37 377	37 377	38 766
Report à nouveau		3 108 661	2 988 496	3 108 661
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>550 167</b>	<b>-</b>	
Acomptes sur Dividende		(670 332)	-	
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>261 880 965</b>	<b>261 880 965</b>	<b>271 966 493</b>

#### HORS BILAN

Engagements de financement reçus	21	2 376 475	2 376 475	2 735 255
Engagements de garantie reçus	21	7 703 371	7 703 371	6 326 614
Engagements sur titres		3 634 623	3 634 623	1 968 819

<sup>1</sup> Affectation proposée

**Etats financiers sociaux** (suite)**Comptes de résultats sociaux comparés 2009-2008**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>31.12.2009</b>	31.12.2008
<b>Produits/(Charges)</b>			
Intérêts et produits assimilés	23	<b>2 262 459</b>	5 116 279
Intérêts et charges assimilés	23	<b>(1 719 830)</b>	(5 257 708)
Revenus des titres à revenu variable	24	<b>119 557</b>	281 167
Commissions (produits)	25	<b>816 298</b>	703 301
Commissions (charges)	25	<b>(212 538)</b>	(185 791)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	26	<b>1 028 809</b>	947 513
Gains ou pertes sur opérations de placement et assimilés	27	<b>57 396</b>	(84 329)
Autres produits d'exploitation bancaire		<b>19 793</b>	38 107
Autres charges d'exploitation bancaire		<b>(22 576)</b>	(32 299)
<b>Produit net bancaire</b>		<b>2 349 368</b>	1 526 240
Charges générales d'exploitation	28	<b>(1 338 165)</b>	(1 321 725)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		<b>(59 496)</b>	(57 467)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>951 707</b>	147 048
Coût du risque	8	<b>(171 562)</b>	(108 803)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>780 145</b>	38 245
Gains et pertes sur actifs immobilisés	29	<b>(89 638)</b>	1 787 455
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>690 507</b>	1 825 700
Résultats exceptionnels		<b>8 445</b>	(6)
Impôt sur les bénéfices	30	<b>(150 181)</b>	156 711
Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées		<b>1 396</b>	3 198
<b>Résultat net</b>		<b>550 167</b>	1 985 603

**Etats financiers sociaux (suite)****Tableau des résultats comptables et des variations des capitaux propres et fonds pour risques bancaires généraux***(Recommandation de la Commission des Opérations de Bourse - Bulletin n° 79 de février 1976)*

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2009</b>	31/12/2008
<b>Résultats comptables</b>		
- globaux	<b>550 166,7</b>	1 985 603,1
- par action (en euros) <sup>1,2</sup>	<b>8,16</b>	29,44
<b>Variations des capitaux propres (hors résultats) et FRBG</b> (après affectation du résultat pour 2007 et 2008, et sur la base de la proposition d'affectation du résultat pour 2009)		
- variation de l'écart de réévaluation	<b>(58,3)</b>	(198,0)
- variation des réserves et du report à nouveau	-	(161 921,0)
- dividende exceptionnel prélevé sur la réserve libre	-	-
- variation de réévaluation et provisions réglementées	<b>(1 395,6)</b>	(2 931,0)
- émission liée aux options de souscription d'actions	-	17 244,0
- prime de fusion <sup>3</sup>	-	3 512,0
- première comptabilisation des provisions sur engagements relatifs aux PEL et CEL	-	-
- augmentation de capital	-	14,0
- réduction de capital	-	(43 750,0)
- variation prime d'émission	-	(1 194 328,0)
<b>Variation de la situation nette globale</b>	<b>(1 453,9)</b>	(1 382 358,0)
- par action (en euros) <sup>1,2</sup>	<b>(0,0)</b>	(20,5)
<b>Dividende proposé</b>		
- global	<b>670 331,9</b>	-
- par action (en euros) <sup>1,2</sup>	<b>9,94</b>	-

1 Le nombre d'actions, hors actions propres à la fin de chaque exercice s'établit à 67 437 820 pour 2009, 67 437 820 pour 2008.

2 Sur la base du nombre moyen pondéré d'actions, hors actions propres, le dividende ressort à 9,94 EUR pour 2009 (67 437 820 actions) et 0 EUR pour 2008 (75 020 854 actions).

3 Fusion en 2008 avec les entités HSBC Hervet, HSBC de Baecque Beau, HSBC Picardie et HSBC UBP.

**Répartition et affectation des bénéfices***(Article 295 du décret 67-236 du 23 mars 1967)*

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31.12.2009</b>	31.12.2008
<b>Bénéfices disponibles</b>		
- report à nouveau des exercices précédents	<b>3 108 661</b>	1 123 058
<b>Sous-total</b>	<b>3 108 661</b>	1 123 058
- Bénéfice de l'exercice	<b>550 167</b>	1 985 603
<b>TOTAL (a)</b>	<b>3 658 828</b>	3 108 661
<b>Affectation des bénéfices</b>		
- Dividendes	<b>670 332</b>	-
- Réserve légale	-	-
<b>TOTAL (b)</b>	<b>670 332</b>	-
<b>REPORT A NOUVEAU (a - b)</b>	<b>2 988 496</b>	3 108 661

## Etats financiers sociaux (suite)

### Information relative à l'échéance des dettes fournisseurs

(Articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce et Article L. 24-II de la loi de modernisation de l'économie)

Les dettes fournisseurs de HSBC France s'élèvent à 46 millions EUR, dont 67,5 % sont à échéance inférieure à 30 jours et 30 % sont échus.

Sauf accord particulier avec le fournisseur, le délai de paiement est de 45 jours date de facture.

### Résultats financiers de la société au cours des cinq dernières années

(Articles 133, 148 du décret du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales)

(en milliers d'euros)	2009	2008	2007	2006	2005
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital social <sup>1</sup>	337 189	337 189	379 819	378 415	376 190
Nombre d'actions émises	67 437 820	67 437 820	75 963 895	75 683 045	75 237 930
Valeur nominale des actions en euros	5	5	5	5	5
<b>Résultats globaux des opérations effectives</b>					
Produits bruts d'exploitation (hors netting des instruments financiers)	44 033 730	121 969 321	150 090 552	30 470 306	32 661 166
Produits bruts d'exploitation (avec netting des instruments financiers)	-	-	-	-	-
Bénéfice avant impôts, amortissements, dépréciations et provisions	949 898	2 415 956	1 347 356	515 192	1 044 550
Bénéfice après impôts, amortissements, dépréciations et provisions	550 167	1 985 603	1 357 460	434 366	935 669
<b>Résultats des opérations ramenés à une seule action (en euros)</b>					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements, dépréciations et provisions	11,9	37,7	18,3	7,2	14,3
Bénéfice après impôts, amortissements, dépréciations et provisions	8,2	29,4	17,7	5,7	12,4
Dividende versé par action ordinaire jouissance 1er janvier	9,94	-	3,04	8,10	5,19
<b>Personnel (France)</b>					
Nombre de salariés <sup>2</sup>	9 731	10 218	8 789	8 500	7 749
Nombre de salariés moyen (hors salariés mis à disposition) <sup>3</sup>	9 872	8 940	8 103	7 763	7 197
Montant de la masse salariale	564 619	459 067	455 722	389 163	341 642
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	252 768	231 279	206 607	167 936	149 569
Taxe sur les salaires et taxes diverses	63 502	65 481	46 694	49 134	43 680
Montant de l'intéressement et/ou de la participation aux résultats de l'entreprise <sup>4</sup>	17 695	27 610	25 728	21 380	15 883

1 Augmentations de capital consécutives aux émissions liées aux stocks options et, pour 2008, augmentation de 13 855 EUR liée à la fusion, réduction de 43 750 000 EUR et augmentation de 1 105 770 EUR suite à l'exercice de stock-options.

2 Salariés à statut bancaire, inscrits au 31 décembre de chaque année.

3 Salariés à statut bancaire, inscrits au 31 décembre de chaque année. Dont 6 067 cadres et 3 805 non cadres en 2009, 5 462 cadres et 3 478 non cadres en 2008, 4 894 cadres et 3 209 non cadres en 2007, 4 501 cadres et 3 262 non cadres en 2006, 4 113 cadres et 3 084 non cadres en 2005.

4 Au titre des résultats de l'exercice précédent.



**Etats financiers sociaux** (suite)**Inventaire du portefeuille titres au 31 décembre 2009 (hors titres de transaction)**

Titres d'investissement, titres de placement et titres de l'activité de portefeuille

*(en milliers d'euros)*

<b>A - Titres d'investissement</b>	<b>226 182</b>
<b>Valeurs à revenu fixe</b>	<b>226 182</b>
Bons du trésor	-
Autres effets publics	-
Titres du marché interbancaire	-
Certificats de dépôt négociables	-
Bons à moyen terme négociables	-
Obligations et assimilés	225 869
Créances rattachées	313
<b>B - Titres de placement et titres de l'activité de portefeuille</b>	<b>4 357 696</b>
<b>Valeurs à revenu fixe</b>	<b>3 943 466</b>
Bons du trésor	400 663
Autres effets publics	1 589 802
Titres du marché interbancaire	-
Billets de trésorerie	-
Certificats de dépôt négociables	19 451
Bons à moyen terme négociables	-
Fonds Communs de créances	124 192
Obligations et assimilés	1 752 610
Bons à moyen terme négociables émis par des Etablissements de Crédit	-
Créances rattachées	56 748
<b>Valeurs à revenu variable</b>	<b>414 230</b>
Actions et assimilés	3 266
Parts ou actions d'OPCVM	410 964
<b>TOTAL DES TITRES D'INVESTISSEMENT, DE PLACEMENT ET DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE</b>	<b>4 583 878</b>

Parts dans les entreprises liées et titres de participation et autres titres détenus à long terme

<b>A - Titres de participation et titres détenus à long terme</b>	<b>454 496</b>
Valeurs cotées à la cote officielle	1 847
Valeurs françaises non cotées	452 513
Valeurs étrangères cotées à la cote officielle	-
Valeurs étrangères cotées à l'étranger	68
Valeurs étrangères non cotées	-
Total des créances rattachées	68
<b>B - Parts dans les entreprises liées</b>	<b>1 860 290</b>
Valeurs françaises cotées	-
Valeurs françaises non cotées	1 827 371
Valeurs étrangères cotées	-
Valeurs étrangères non cotées	32 919
Total des créances rattachées	-
<b>TOTAL DES PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES, TITRES DE PARTICIPATION ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME</b>	<b>2 314 786</b>

## Etats financiers sociaux (suite)

### Renseignements concernant les filiales et participations au 31 décembre 2009

(Articles 247 et 295 du décret du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales)

Conformément à l'Avis n° 2009-11 du CNC pour l'application de l'Article L. 511-45 du Code monétaire et financier, HSBC France ne détient pas d'investissement direct ou indirect dans des pays ou territoires non coopératifs.

<i>(en milliers d'unités monétaires)</i>												
Activités	Capital	Réserves + report à nouveau avant affectation du résultat	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts & avances consentis par le HSBC France et non remboursés <sup>1</sup>	Montants des cautions et avals fournis par HSBC France <sup>1</sup>	Chiffre d'affaires du dernier exercice <sup>2</sup>	Résultat (bénéfice net ou perte du dernier exercice)	Dividendes encaissés par HSBC France au cours de l'exercice	Observations	
				Brute EUR	Nette EUR							
<b>A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de HSBC France</b>												
<b>1 - Filiales (+ 50 %)</b>												
HSBC Covered Bonds (France) 15, rue Vernet - 75008 Paris (France)	Société Financière	28 050 EUR	271 EUR	100,00	28 039 EUR	28 039 EUR	-	-	19 EUR	(346) EUR	-	-
HSBC Factoring (France) 103, avenue des Champs Elysées - 75008 Paris (France)	Société Financière	3 800 EUR	7 268 EUR	100,00	5 236 EUR	5 236 EUR	-	-	15 079 EUR	943 EUR	-	-
COPARI Société de Construction et de Participation Immobilières 184, avenue Frédéric & Irène Joliot Curie - 92000 Nanterre (France)	Marchand de biens	50 EUR	1 087 EUR	99,96	36 370 EUR	1 136 EUR	-	-	-	57 EUR	-	-
Société Française et Suisse 64, rue Galilée - 75008 PARIS	Société de Portefeuille	599 EUR	(528) EUR	100,00	60 384 EUR	10 914 EUR	-	-	-	10 871 EUR	-	-
FDM 6 39, rue Bassano - 75008 Paris (France)	Sté de participation et de portefeuille	139 052 EUR	2 060 EUR	100,00	128 916 EUR	128 916 EUR	-	-	12 087 EUR	994 EUR	-	-
SAPC UFIPRO Recouvrement 186, avenue Frédéric & Irène Joliot Curie - 92000 Nanterre (France)	Société de recouvrement	7 619 EUR	1 073 EUR	99,98	16 260 EUR	8 693 EUR	-	-	-	170 EUR	265 EUR	-
HSBC Epargne Entreprise 15, rue Vernet - 75008 Paris (France)	Société Financière	16 000 EUR	72 487 EUR	100,00	15 148 EUR	15 148 EUR	-	-	11 005 EUR	(6 030) EUR	-	-
HSBC Global Asset Management (France) 4, place de la Pyramide - La Défense 9 92800 Puteaux (France)	Société d'Investissement	6 460 EUR	68 933 EUR	92,11	72 146 EUR	72 146 EUR	-	-	94 931 EUR	25 714 EUR	15 062 EUR	-

## Etats financiers sociaux (suite)

## Renseignements concernant les filiales et participations au 31 décembre 2009 (suite)

(Articles 247 et 295 du décret du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales)

(en milliers d'unités monétaires)

Activités	Capital	Réserves + report à nouveau avant affectation du résultat	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts & avances consentis par le HSBC France et non remboursés <sup>1</sup>	Montants des cautions et avals fournis par HSBC France <sup>1</sup>	Chiffre d'affaires du dernier exercice <sup>2</sup>	Résultat (bénéfice net ou perte du dernier exercice)	Dividendes encaissés par HSBC France au cours de l'exercice	Observations	
				Brute EUR	Nette EUR							
<b>A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de HSBC France</b>												
<b>1 - Filiales (+ 50 %) (suite)</b>												
HSBC Securities (France) 103, avenue des Champs Elysées - 75008 Paris (France)	Société Financière	12 626 EUR	180 298 EUR	100,00	55 988 EUR	31 117 EUR	-	-	1 089 EUR	595 EUR	-	-
Sinopia Asset Management 4, place de la Pyramide - La Défense 9 92800 Puteaux (France)	Société Financière	3 387 EUR	437 EUR	100,00	51 483 EUR	51 483 EUR	-	-	23 955 EUR	1 701 EUR	12 737 EUR	-
HSBC Private Bank France 117, avenue des Champs-Elysées - 75008 Paris (France)	Banque	43 038 EUR	65 553 EUR	100,00	440 027 EUR	260 405 EUR	-	-	52 351 EUR	931 EUR	5 800 EUR	-
Nobel 1, avenue Franklin Roosevelt - 75008 Paris (France)	Société de Portefeuille	128 468 EUR	196 713 EUR	100,00	207 648 EUR	207 648 EUR	-	-	7 313 EUR	33 661 EUR	16 059 EUR	-
SAF Palissandre 64, rue Galilée - 75008 Paris (France)	Société Financière	500 037 EUR	15 371 EUR	100,00	500 037 EUR	500 037 EUR	-	-	-	21 165 EUR	14 300 EUR	-
HSBC Leasing (France) 39, rue Bassano - 75008 Paris (France)	Société Financière	281 760 EUR	5 008 EUR	100,00	281 756 EUR	281 756 EUR	-	-	(47 281) EUR	(29 511) EUR	-	-
Société Financière et Mobilière 103, avenue des Champs Elysées - 75008 Paris (France)	Société Financière	40 000 EUR	58 171 EUR	100,00	84 053 EUR	84 053 EUR	-	-	3 EUR	5 EUR	-	-
HSBC Financial Products (France) 103, avenue des Champs Elysées - 75008 Paris (France)	Société Financière	180 108 EUR	(111 313) EUR	93,02	179 212 EUR	6 418 EUR	-	-	(5 988) EUR	59 074 EUR	-	-
Foncière Elysées S.A. 103, avenue des Champs-Elysées - 75008 Paris (France)	Société Immobilière	140 43 EUR	1 9434 EUR	99,99	44 476 EUR	34 477 EUR	-	-	897 EUR	1 052 EUR	9 118 EUR	-
Vernet Expansion 14, rue Vernet - 75008 Paris (France)	Société de Portefeuille	8 456 EUR	(1 483) EUR	100,00	8 519 EUR	8 519 EUR	-	-	-	59 EUR	-	-
Société Immobilière Maiesherbes Anjou 103, avenue des Champs Elysées - 75008 Paris (France)	Société Immobilière	13 412 EUR	27 927 EUR	100,00	49 385 EUR	49 385 EUR	-	-	18 322 EUR	3 871 EUR	-	-

## Etats financiers sociaux (suite)

## Renseignements concernant les filiales et participations au 31 décembre 2009 (suite)

(Articles 247 et 295 du décret du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales)

<i>(en milliers d'unités monétaires)</i>		Activités	Capital	Réserves + report à nouveau avant affectation du résultat	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts & avances consentis par le HSBC France et non remboursés <sup>1</sup>	Montants des cautions et avals fournis par HSBC France <sup>1</sup>	Chiffre d'affaires du dernier exercice <sup>2</sup>	Résultat (bénéfice net ou perte du dernier exercice)	Dividendes encaissés par HSBC France au cours de l'exercice	Observations
						Brute EUR	Nette EUR						
<b>A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de HSBC France</b>													
<b>1 - Filiales (+ 50 %) (suite)</b>													
Charterhouse Management Services Ltd 8 Canada Square - London E14 5HQ (Royaume-Uni)		Société de portefeuille	25 000 GBP	24 214 GBP	100,00	28 150 EUR	28 150 EUR	-	-	-	(21 630) GBP	20 000 GBP	-
HSBC Real Estate Leasing (France) 15, rue Vernet - 75008 Paris (France)		Société Financière	38 255 EUR	17 329 EUR	80,98	37 190 EUR	37 190 EUR	-	-	121 176 EUR	5 315 EUR	-	-
CCF & Partners Asset Management Ltd 8 Canada Square - London E14 5HQ (Royaume-Uni)		Société Financière	5 000 GBP	262 GBP	100,00	4 769 EUR	4 769 EUR	-	-	-	14 GBP	-	-
<b>2 - Participations (10 à 50 %)</b>													
Cie Financière de la Porte Neuve 23, avenue de la Porte Neuve - L2227 Luxembourg (Luxembourg)		Société Financière	182 218 EUR	355 EUR	17,79	134 800 EUR	134 800 EUR	-	-	80 312 EUR	40 045 EUR	-	-
Lafarge Finance Limited Seaton House, 17 Seaton Place St Helier, Jersey (Royaume-Uni)		Société Financière	400 000 GBP	-	16,67	225 200 EUR	225 200 EUR	-	-	21 162 GBP *	21 162 GBP *	10 050 GBP *	-
<b>B - Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital du HSBC France</b>													
<b>1 - Filiales non reprises au paragraphe 1</b>													
a) Filiales françaises (ensemble)		-	-	-	-	2 035 EUR	2 029 EUR	-	-	-	-	1 048 EUR	-
b) Filiales étrangères (ensemble)		-	-	-	-	1 820 EUR	1 819 EUR	-	-	-	-	-	-
<b>2 - Participations non reprises au paragraphe 2</b>													
a) Participations françaises (ensemble)		-	-	-	-	322 EUR	4 EUR	-	-	-	-	-	-
b) Participations étrangères (ensemble)		-	-	-	-	0 EUR	0 EUR	-	-	-	-	-	-

\* Chiffres 2008 (2009 non disponibles).

<sup>1</sup> Les prêts, avances et cautions sont ceux consentis en dehors du cadre des opérations bancaires habituelles.<sup>2</sup> Pour les banques, produit net bancaire.

## Etats financiers sociaux (suite)

### Notes annexes aux comptes sociaux

#### Faits significatifs de l'exercice 2009

En date du 2 décembre 2009, HSBC France a procédé au transfert de sa succursale HSBC Algérie à HSBC Bank Middle East. Le prix de cession s'élève à 3 820 millions de DZD, la plus-value dégagée est de 8,2 millions EUR, incluant des pertes de change à hauteur de 3,5 millions EUR.

Le 21 décembre, HSBC France a signé avec "French Properties Management" un accord en vue de la cession de ses immeubles du 103, avenue des Champs-Élysées et du 15, rue Vernet, pour un montant total de 400 millions EUR. Cet accord est assorti d'un contrat de location pour une durée de 9 ans. La signature définitive de la cession a eu lieu le 25 février 2010.

Nous n'avons pas constaté d'événement postérieur à la clôture susceptible d'impacter les comptes.

Le gouvernement français a annoncé fin 2009 son intention de mettre en place une taxe ponctuelle à l'égard de certains bonus versés par les banques. La taxe, à la charge de l'employeur, s'élève à 50 % des bonus, versés en espèces ou en actions, attribués sur une certaine période et au-delà d'un certain seuil. Notre meilleure estimation de cette taxe s'élève à 24 millions EUR. Le passif lié à cette taxe sera comptabilisé en 2010 dans la mesure où la loi a été promulguée en 2010 et où les bonus seront payés également en 2010.

#### Conséquences de la crise financière pour HSBC France

Affecté par la détérioration de l'environnement économique, le coût du risque a augmenté en 2009 pour s'établir à 172 millions EUR, tout en restant à un niveau modéré de l'ordre de 0,5 % des encours de crédits.

D'autre part, HSBC France n'est pas directement exposé au marché américain des prêts à risques (subprimes).

Suite à la mise en liquidation de Lehman Brothers, HSBC France a comptabilisé en 2008 une dépréciation de 49,8 millions EUR. L'exposition de HSBC France provient essentiellement de la liquidation des instruments dérivés traités avec le groupe Lehman au cours de ces dernières années. La dépréciation dotée en 2008 couvre les actifs à hauteur de 90%. Ce taux de couverture n'a pas varié en 2009.

Par ailleurs, HSBC France n'a pas d'exposition directe sur les actifs gérés par Madoff.

Enfin, à ce jour, HSBC France n'a pas eu recours aux mesures proposées par le gouvernement français destinées à renforcer les fonds propres des organismes financiers mais est actionnaire à hauteur de 9,43%, comme les six autres établissements bancaires français actionnaires, de la Société de Financement de l'Economie Française, créée en 2008 à l'initiative du gouvernement afin de supporter l'économie française.

#### Concentration des risques de crédit

Le groupe fournit en France, principalement, un éventail diversifié de services financiers. Son portefeuille d'instruments financiers à l'origine du risque de crédit est fortement diversifié et aucune exposition à un secteur donné ou à un groupement économique donné ne représente plus de 10 % de l'actif total consolidé en dehors de ce qui suit :

- la majorité de l'exposition du groupe au risque de crédit est concentrée en France. En France, le risque de crédit du groupe est dispersé sur un large éventail de secteurs d'activité et de groupements économiques ; et
- la situation du groupe en tant que membre d'un des principaux groupes bancaires internationaux implique une concentration significative de son exposition aux établissements de crédit. La majeure partie du risque de crédit issu du secteur bancaire est concentrée en Europe.

Aucune exigence de garantie particulière ne s'applique aux concentrations sectorielles, à l'exception de l'exposition au secteur immobilier. Des sûretés sur les biens sous-jacents couvrent la majeure partie de l'exposition aux secteurs de l'immobilier et du bâtiment, et au marché des prêts immobiliers.

#### Gestion de la liquidité et du financement

HSBC France possède une source de financement diversifiée et stable, constituée de la dette, de dépôts de sa clientèle de particuliers et d'entreprises et de portefeuilles d'actifs très liquides.

HSBC France adapte sa politique de gestion de la liquidité et du financement pour répondre aux évolutions des activités du groupe et aux changements des marchés dans lequel HSBC France opère.

En 2009, HSBC France a poursuivi sa politique équilibrée visant à lever les ressources nécessaires au développement

## Etats financiers sociaux (suite)

de ses activités au meilleur coût. HSBC France a notamment réalisé, dans le cadre de son programme EMTN, une émission de dette pour un montant de 1,5 milliard EUR en janvier 2009.

HSBC France suit également la politique du Groupe HSBC qui consiste à adosser tous les dépôts bancaires et professionnels dont l'échéance est inférieure à 1 mois et un pourcentage de l'ensemble des autres dépôts à des actifs liquides, toutes devises confondues. En cas de crise, le groupe serait donc en mesure d'honorer ses obligations à mesure qu'elles arriveraient à échéance pendant un minimum de 1 mois sans avoir recours aux marchés. Cette contrainte vient renforcer les exigences réglementaires.

### Gestion d'actifs

Le groupe met en place et gère des OPCVM monétaires offrant à ses clients une gestion sur mesure de leurs placements. Ces OPCVM répondent à des objectifs ciblés et précis. De manière générale, le groupe n'a pas vocation à détenir une participation au sein de ces entités ad hoc d'une importance suffisante pour représenter la majorité des risques et avantages liés à leur détention.

Depuis juillet 2007, les OPCVM monétaires français dynamiques ont dû faire face à de fortes demandes de rachats du fait d'une désaffection des investisseurs pour les fonds pouvant comporter une exposition à des actifs hypothécaires.

En 2007, le groupe a acquis des actifs et des parts dans deux de ses fonds monétaires dynamiques, HSBC EOTOP et HSBC Duoblig (ex Dynamic Cash) ; en 2008, HSBC France a acquis certains actifs des fonds afin d'en préserver la liquidité. Ces actifs ont été achetés à leur valeur de marché. Il n'y a pas eu d'acquisition complémentaire en 2009.

Au fur et à mesure des sorties des investisseurs tiers, le groupe a été concentré et, depuis 2008, HSBC France détient la majorité des parts de ces deux OPCVM.. Ces deux fonds sont consolidés au niveau du groupe HSBC France.

Les titres rachetés ont été classés dans la catégorie "titres de placement", les moins-values latentes au 31 décembre 2009 sur les parts d'OPCVM ainsi que sur les actifs rachetés aux OPCVM ont donné lieu à comptabilisation de dépréciations lorsque nécessaire.

## 1 Principes, règles et méthodes comptables

Les principes adoptés sont ceux définis par les règlements du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRBF), ceux du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), les avis du Conseil National de la Comptabilité (CNC) et les instructions de la Commission Bancaire. Les opérations sur lesquelles ces différentes instances ne se sont pas prononcées sont comptabilisées suivant les principes généralement admis en France.

La présentation des états financiers de HSBC France S.A. est conforme aux dispositions du règlement CRC n° 2000-03 modifié relatif aux états de synthèse individuels des entreprises relevant du Comité de la réglementation Bancaire et financière.

### a Comptabilisation et amortissement des immobilisations

HSBC France applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 le règlement 2002-10 du Comité de la Réglementation Comptable du 12 décembre 2002, relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, modifié par le règlement CRC 2003-07 du 12 décembre 2003.

Ce règlement rend obligatoire l'approche par composants pour l'enregistrement et l'amortissement des immobilisations dont les modalités ont été précisées par un avis du Comité d'Urgence du CNC n°2003-E du 9 juillet 2003.

Concernant la comptabilisation des impacts liés à la première application du règlement, HSBC France a opté pour la méthode prospective de ré-allocation des valeurs nettes comptables au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Cette méthode consiste à répartir les valeurs nettes comptables des immobilisations au 1<sup>er</sup> janvier 2005 entre les nouveaux composants identifiés et à amortir les valeurs nettes comptables ainsi reconstituées, sous déduction de leur valeur résiduelle, sur les durées d'utilisation restant à courir.

#### *Immeubles d'exploitation et de placement*

Pour les immeubles d'exploitation et de placement, HSBC France a appliqué cette approche par composants en retenant a minima les composants et les modes et durées d'amortissements suivants :

**Etats financiers sociaux** (suite)

<b>Composants</b>	<b>Modes et durées d'amortissements</b>
<i>Infrastructures</i>	
Construction	25 et 50 ans linéaire
Gros Œuvre	25 ans linéaire
<i>Installations techniques</i>	
Climatisation Ventilation Chauffage	10 ans linéaire
Installation électrique lourde	10 ans linéaire
Installation téléphonique & électricité légère	10 ans linéaire
Installation sécurité	10 ans linéaire
<b>Agencements</b>	
Travaux & agencements de second œuvre	10 ans linéaire

*Immeubles acquis lors de la réalisation de garanties de concours compromis*

Les immeubles dont HSBC France acquiert la propriété à la suite de défaillances de débiteurs sont traités au plan comptable suivant l'intention de l'établissement quant à la poursuite de leur détention.

Les immeubles que la banque souhaite revendre rapidement sont considérés comme des stocks. En conséquence, ils ne sont pas amortis, mais dépréciés le cas échéant. Ils sont enregistrés au poste "Autres Actifs", la dépréciation correspondante figurant dans les dépréciations diverses.

Les immeubles destinés à être conservés durablement et dont la banque a organisé la location constituent des immobilisations hors exploitation, amorties selon les mêmes durées que les immeubles d'exploitation de caractéristiques similaires. Conformément aux instructions des autorités de tutelle, des dépréciations ont été constituées lorsque les valeurs de marché des immobilisations hors exploitation étaient inférieures à leur valeur nette comptable.

*Fonds de commerce*

Les fonds de commerce acquis, dès lors qu'ils ne correspondent pas à des actifs identifiables séparément, ne sont pas amortis. En revanche, ils sont susceptibles de faire l'objet d'une dépréciation sur la base d'indices objectifs.

*Autres immobilisations*

Concernant les autres catégories d'immobilisations, les durées d'amortissement retenues ont été déterminées en fonction des durées d'utilité des biens considérés, qui ont généralement été estimées dans les fourchettes suivantes :

- matériel de bureau	5 ans
- mobilier	5 à 10 ans
- matériel informatique	3 à 5 ans
- logiciels	3 à 5 ans

**b** *Portefeuille titres*

Selon les dispositions du CRC 90-01 modifié, les titres sont classés dans les catégories suivantes :

- les titres de transaction ;
- les titres de placement ;
- les titres d'investissement ;
- les titres de l'activité du portefeuille ;
- les autres titres détenus à long terme ;
- les titres de participation et parts dans les entreprises liées.

## Etats financiers sociaux (suite)

### *Titres de transaction*

Les titres de transaction sont des titres négociables sur un marché à caractère liquide et qui sont acquis ou vendus dès l'origine avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance.

Les titres de transaction sont enregistrés à leur prix de revient (coupon couru inclus s'il s'agit de titres à revenu fixe). A la date de clôture, ces titres sont évalués au prix du marché, les variations de valeur sont portées dans le compte de résultat.

### *Titres de placement*

Les titres acquis dans une optique de rendement mais en principe destinés à la revente à plus ou moins brève échéance sont inscrits sous la rubrique "Titres de placement".

A la date d'acquisition, ils sont enregistrés au bilan à leur prix de revient (hors coupon couru à l'achat pour les titres à revenu fixe).

A la clôture de la période, les titres de placement sont évalués individuellement au plus bas du prix de revient ou du prix de marché. Le prix de marché des titres à revenu variable est représenté par le cours du 31 décembre pour les titres cotés et par la valeur probable de négociation pour les titres non cotés. Le prix de marché des titres à revenu fixe est le cours du dernier jour ouvré de la période.

Les résultats réalisés ou latents sur instruments de couverture sont pris en compte par ligne de titres pour le calcul d'éventuelles dépréciations.

### *Titres d'investissement*

Sont considérés comme des titres d'investissement les titres à revenu fixe qui ont été acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à l'échéance.

Les titres d'investissement sont maintenus à leur coût historique, avec amortissement de l'écart de taux initial (premium ou discount) sur la durée de vie résiduelle.

Ils peuvent toutefois faire l'objet de dépréciation en cas de risque de contrepartie.

Les titres acquis dans une optique de rendement ou détenus pour des raisons réglementaires dans certaines succursales à l'étranger sont classés en titres d'investissement.

### *Titres de l'activité de portefeuille*

Cette rubrique regroupe les investissements réalisés de façon régulière avec pour seul objectif d'en retirer le gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce de l'entreprise émettrice, ni de participer activement à sa gestion opérationnelle.

C'est notamment le cas des titres détenus dans le cadre d'une activité de capital risque.

Les titres de l'activité de portefeuille sont comptabilisés individuellement au plus bas de leur coût historique ou de leur valeur d'utilité, déterminée en tenant compte des perspectives générales d'évolution de l'émetteur et de l'horizon de détention.

Les modalités d'évaluation de la valeur d'utilité sont précisées ci-après.

### *Autres titres détenus à long terme*

Les "autres titres détenus à long terme" sont des actions et valeurs assimilées que HSBC France entend détenir durablement pour en retirer à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante, sans pour autant intervenir dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus, mais avec l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice. Ces titres sont comptabilisés individuellement au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur d'utilité.

Les modalités d'évaluation de la valeur d'utilité sont précisées ci-après.

### *Titres de participation et parts dans les entreprises liées*

La rubrique "Titres de participation et parts dans les entreprises liées" regroupe les titres détenus de façon durable (titres de participation) et les titres de filiales (parts dans les entreprises liées).

Les titres de participation sont évalués individuellement au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur d'utilité déterminée ci-après.



## Etats financiers sociaux (suite)

L'appréciation de la valeur d'utilité des titres de l'activité de portefeuille, des autres titres détenus à long terme et des titres de participation est effectuée selon une approche globale reposant sur la combinaison de différents critères :

- l'appréciation économique et financière de la société fondée essentiellement sur la valeur de son actif net réévalué ;
- l'appréciation du marché fondée sur des études d'analystes financiers ;
- l'évolution des cours de bourse pour les sociétés cotées, et pour les titres de participation, la prise en compte des relations spécifiques pouvant exister entre HSBC France et chacune des sociétés concernées.

### Enregistrement des résultats

Les plus ou moins-values de cession et les mouvements de dépréciations sont enregistrés dans la rubrique "Gains nets sur actifs immobilisés" du compte de résultat, à l'exception des plus-values réalisées dans le cadre d'opérations de restructuration comptabilisées en résultat exceptionnel.

### Présentation du portefeuille dans les états publiables

La directive européenne 86/635 modifiée, visant à normaliser la présentation des états financiers des établissements de crédit dans l'Union Européenne, n'a pas retenu la notion d'intention comme critère de classement de portefeuille. Cette segmentation est reportée en annexe (notes 4 et 5).

Au bilan, le portefeuille est ventilé suivant les catégories juridiques de support :

- effets publics et valeurs assimilées : titres négociables émis par les Etats quelle que soit leur nature (bons du trésor, obligations ...) ;
- obligations et autres titres à revenu fixe : titres émis par le secteur privé ou par des organismes publics, dès lors qu'ils ne sont pas admis au refinancement de la banque centrale du pays d'émission ;
- actions et autres titres à revenu variable y compris les titres de l'activité de portefeuille ;
- participations et autres titres détenus à long terme ;
- parts dans des entreprises liées.

### *Opérations de pension livrée*

Les opérations de cession ou d'acquisition temporaires de titres qui s'inscrivent juridiquement dans le cadre de la loi n°93-1444 du 31 décembre 1993 modifiée par la loi n°2003-1311 du 30 décembre 2003, dites de pension livrée sur titres, sont sans incidence sur la composition et la valorisation du portefeuille titres. Au plan comptable, conformément à l'article 5 du règlement 89-07 modifié par le règlement 94-05 du Comité de la Réglementation Bancaire, elles sont traitées comme des opérations de financement, la contrepartie des mouvements de trésorerie étant, suivant le sens de l'opération, une créance ou une dette. Les produits et charges perçus ou supportés par le cessionnaire ou le cédant sont comptabilisés en intérêts.

### *Valeurs reçues ou données en pension*

Les opérations de pension qui ne sont pas effectuées dans le cadre de la loi n° 93-1444 sont classées sous cette rubrique dans le bilan. Leur traitement comptable est identique à celui décrit ci-dessus pour les pensions livrées.

Un traitement similaire est appliqué aux opérations de "Buy and sell back".

### *Prêts emprunts de titres contre collatéral espèces*

Les prêts emprunts de titres contre collatéral espèces sont assimilés, au plan comptable, à des pensions.

---

## c Prêts et créances

### *Prêts évalués individuellement*

Les dotations sur dépréciations des créances douteuses et douteuses compromises, prises en charge pour la détermination du résultat de l'activité bancaire, sont déterminées chaque année en fonction des risques de non recouvrement évalués après analyse individuelle de chacun des dossiers concernés. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, les dépréciations sur créances douteuses et douteuses compromises sont calculées sur la base de la valeur actualisée des flux de récupération futurs attendus.

## Etats financiers sociaux (suite)

Sont classées en créances douteuses les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque probable ou certain de non recouvrement total ou partiel.

Sont ainsi classées en créances douteuses :

- les créances impayées depuis plus de trois mois pour tous les types de crédit et le crédit-bail mobilier, ce délai étant porté à plus de six mois en matière de crédit immobilier ou de crédit-bail immobilier et à plus de neuf mois pour les crédits aux collectivités locales ;
- les créances présentant des critères de risque avéré ;
- les créances qui, avant même l'expiration de ces délais, présentent un caractère contentieux (redressement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle...);
- les créances issues de restructurations pour lesquelles le débiteur est à nouveau en défaut.

HSBC France applique les dispositions de l'avis 2007-06 du Conseil National de la Comptabilité relatif au caractère douteux des découverts. Pour les découverts, l'ancienneté de l'impayé est décomptée dès que :

- le débiteur a dépassé une limite autorisée qui a été portée à sa connaissance par HSBC France ; ou
- le débiteur a été averti que son encours dépasse une limite fixée par HSBC France dans le cadre de son dispositif de contrôle interne ; ou
- le débiteur a tiré des montants sans autorisation de découvert.

En matière de crédits accordés aux professionnels du secteur immobilier, le déclassement éventuel en créances douteuses est opéré, opération par opération, sur la base de critères prenant en compte : les perspectives de sortie du projet, la capacité des associés à apporter les fonds propres nécessaires ainsi que leur solvabilité.

Le déclassement en douteux d'une créance entraîne immédiatement celle de l'ensemble des encours et des engagements relatifs au débiteur dans cette même catégorie, selon le principe de contagion, et le cas échéant, le déclassement en douteux des contreparties du même groupe, selon une analyse au cas par cas.

En application du règlement CRC n° 2005-03 modifiant le règlement CRC n°2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, HSBC France a mis en œuvre les dispositions spécifiques portant sur les créances restructurées et les créances douteuses compromises.

Sont considérées comme douteuses compromises les créances dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lequel un passage en perte à terme est envisagé. Il s'agit des créances pour lesquelles la déchéance du terme a été prononcée, ainsi que des créances classées en douteux depuis plus d'un an, sauf si le passage en perte à terme n'est pas envisagé compte tenu des informations sur les perspectives de recouvrement disponibles à ce stade. Les intérêts sur créances douteuses compromises ne sont enregistrés en compte de résultat qu'au moment de leur paiement effectif.

Par ailleurs, la banque constitue, eu égard aux usages bancaires, des provisions destinées à couvrir les risques encourus sur certains pays généralement classés à risques par la profession.

Au compte de résultat, les dotations et reprises sur dépréciations, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties sont comptabilisées sur la ligne "Coût du risque".

### *Prêts évalués sur base de portefeuille*

En application des normes IFRS, une dépréciation sur base de portefeuille est comptabilisée dans les comptes consolidés de HSBC France afin de tenir compte des risques de crédit avérés mais qui ne peuvent être affectés à des créances individuelles à la date de clôture de l'exercice.

Une telle dépréciation n'a pas été comptabilisée dans les comptes sociaux en raison de l'absence de texte réglementaire.

### *Décotes sur créances restructurées*

En application du règlement CRC n° 2002-03 modifié relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, HSBC France a mis en œuvre les dispositions spécifiques portant sur les créances restructurées.

Lors de la restructuration, tout abandon de principal ou d'intérêt, échu ou couru, est constaté en perte.

## Etats financiers sociaux (suite)

Par ailleurs, au moment de la restructuration, le prêt restructuré fait l'objet d'une décote d'un montant égal à l'écart entre l'actualisation des flux contractuels initialement attendus et l'actualisation des flux futurs attendus de capital et d'intérêts issus de la restructuration. Le taux d'actualisation retenu est le taux d'intérêt effectif d'origine pour les prêts à taux fixe, ou le dernier taux effectif avant la date de restructuration, déterminé selon les termes contractuels pour les prêts à taux variable.

Cette décote est enregistrée en coût net du risque lors de la restructuration puis reprise en marge d'intérêts sur la durée restant à courir de la créance.

### d Provisions

Conformément au règlement CRC n° 2000-06, les provisions sont constatées lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente attendue du bénéficiaire (qu'il soit connu ou pas), sera nécessaire pour éteindre une obligation juridique ou implicite du fait d'événements passés et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

#### *Provisions pour retraites*

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004, HSBC France a choisi d'adopter la recommandation 2003-R01 du Conseil National de la Comptabilité relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

HSBC France fait bénéficier certains salariés d'avantages à long terme et d'avantages postérieurs à l'emploi tels que régimes de retraite, indemnités de fin de carrière, primes de fidélité.

En outre, certains membres du Comité de Direction bénéficient d'un régime complémentaire de retraite à prestations définies ; la provision correspondant à cet engagement s'élève à 1,8 million EUR au 31 décembre 2009.

Les coûts comptabilisés pour le financement des régimes à prestations définies sont déterminés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées, chaque régime faisant l'objet d'évaluations actuarielles annuelles.

Les profits et pertes actuariels sont comptabilisés en résultat.

Le coût des services passés est immédiatement constaté du fait que les droits correspondants sont acquis, et sinon reconnus linéairement sur la période d'acquisition moyenne des droits. Le coût des services de l'année, le rendement attendu des actifs du régime, ainsi que l'effet de désactualisation des passifs du régime sont comptabilisés en charges d'exploitation.

L'engagement net au titre des prestations définies comptabilisé au bilan représente la valeur actuelle des obligations de prestations définies corrigée des coûts de services passés non comptabilisés et diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

Tout actif résultant de ce calcul est limité au coût des services passés non comptabilisés, augmenté de la valeur actuelle des remboursements disponibles des futures cotisations au régime.

Les versements aux régimes à cotisations définies et aux régimes de retraite publics sont comptabilisés en charge à la date à laquelle ils sont dus lorsque les obligations de HSBC France au titre des régimes sont équivalentes à celles d'un régime à cotisations définies.

Les provisions constituées au titre des engagements sociaux de HSBC France s'élèvent à 93,8 millions EUR au 31 décembre 2009.

#### *Provision sur PEL et CEL*

Les Comptes Epargne Logement (CEL) et les Plans d'Epargne Logement (PEL) sont des instruments financiers spécifiques institués par la loi n° 65-554 du 10 juillet 1965. Ils associent une phase d'épargne et une phase de crédit, indissociablement liées, la phase de crédit étant contingente à la phase d'épargne.

Conformément au règlement n° 2007-01 du CNC, relatif à la comptabilisation des comptes et plans d'épargne logement dans les établissements habilités à recevoir des dépôts d'épargne logement et à consentir des prêts d'épargne logement, HSBC France provisionne les conséquences défavorables des engagements sur PEL/CEL dans ses comptes sociaux.

Les engagements PEL sont évalués par génération, sans compensation entre les générations. Les engagements CEL sont considérés comme une seule et même génération, distincte de celles des PEL.

## Etats financiers sociaux (suite)

Les provisions liées aux conséquences défavorables de ces engagements sont calculées sur la base d'un modèle qui tient compte :

- d'une estimation du comportement futur d'épargne et de crédit de la clientèle, résultant de données historiques ;
- de la valeur des différents paramètres de marché, notamment taux et volatilité, déterminés à partir de données observables à la date d'évaluation.

Dans les comptes consolidés en normes IFRS du groupe HSBC France, les engagements PEL/CEL sont traités comme des dérivés incorporés aux produits d'épargne logement (PEL/CEL), et sont valorisés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont constatées au compte de résultat.

### *Provision au titre des paiements à base d'actions*

HSBC France n'a pas conclu d'arrangements spécifiques pour des paiements à base d'actions. Il bénéficie des plans de souscription d'actions de HSBC Holdings plc (ci-après "action HSBC") qui prévoient des attributions d'options et des attributions d'actions.

En 2005, le Groupe HSBC a profondément revu sa politique d'attribution d'options et d'actions gratuites à ses salariés. Le nouveau règlement des plans d'options et actions gratuites a été soumis à l'approbation de son Assemblée Générale en mai 2005. Ce règlement prévoit la mise en place d'un sous-plan français (Schedule 3 de la règle générale) qui respecte les règles légales et fiscales en vigueur en France.

Depuis 2006, le Groupe a mis en place des plans d'attribution d'actions gratuites à certains de ses salariés, qui prévoient l'attribution d'un nombre fixe de titres HSBC Holding plc. L'acquisition des titres est définitive pour le salarié deux ans après leur attribution sous réserve de la présence du salarié dans le Groupe (le délai est de trois ans en ce qui concerne les performance shares).

Les plans 2006, 2007 et 2008 ont fait l'objet d'un mécanisme de couverture consistant en l'achat des titres sur le marché lors de leur attribution. Ces achats sont réalisés par un trust contrôlé par HSBC Holding plc. HSBC France est facturé par le trust en date de livraison, sur la base du cours d'achat des actions.

A l'inverse des plans précédents, le plan octroyé en 2009 par HSBC France n'a pas fait l'objet d'une couverture par HSBC Holdings. La livraison des titres sera donc réalisée par l'achat des titres sur le marché, au plus tard à la date d'échéance du plan (mars 2011).

HSBC France sera alors facturé sur la base du cours d'achat des titres (non connu à la date de clôture 2009), déduction faite des actions excédentaires du trust constituées des titres non livrés et des titres reçus en rémunération des dividendes et des droits préférentiels de souscription.

Conformément au règlement n°2008-15 :

- la charge est constatée linéairement sur la période d'acquisition des droits par contrepartie d'un compte de provision qui est soldé lors de l'acquisition définitive par les salariés. La valorisation de la charge tient compte d'hypothèses relatives au départ des bénéficiaires et aux conditions de performance ;
- la provision constatée au titre du plan 2009, est basée sur le cours de clôture de l'action HSBC Holdings plc au 31 décembre 2009.

La provision constituée dans les comptes de HSBC France au titre des plans 2008 et 2009 s'établit respectivement à 21,3 millions EUR et à 15,2 millions EUR.

### *Plan d'options de souscription d'actions du Groupe*

Le plan d'options de souscription d'actions du Groupe est un plan d'incitation à long terme qui a été ouvert à certains salariés du Groupe entre 2000 et 2005. Son objectif était de sensibiliser les salariés les plus performants aux objectifs de création de valeur pour les actionnaires. Les options ont été attribuées à la valeur de marché et peuvent normalement être exercées à compter de la troisième année et jusqu'au dixième anniversaire de leur attribution, sous réserve des conditions d'acquisition des droits.

Par ailleurs, des options de souscription d'actions du Groupe sans condition de performance ont été attribuées entre 2001 et 2005 à certains salariés du Groupe.

Enfin, des options de souscription d'actions avec conditions de performance ont été attribuées en 2005 dans le cadre du Plan d'actionnariat HSBC aux membres de la Direction Générale en France. L'attribution de ces options est assortie d'un bonus qui sera versé à la date d'exercice des options et d'un montant égal au prix d'exercice des options attribuées. Ces options de souscription d'actions sont soumises à une double condition de performance du Groupe HSBC, à savoir, un niveau absolu de bénéfice par action et un niveau de

## Etats financiers sociaux (suite)

rendement total des fonds propres, sur la base du classement du Groupe par rapport à un échantillon de valeurs comparables composé de 28 grandes banques. Les options sont acquises à l'issue d'un délai de trois ans et peuvent être exercées jusqu'au quatrième anniversaire de la date de leur attribution, après quoi elles deviennent caduques.

### Plan d'actions gratuites du Groupe

Le plan d'actions gratuites du Groupe est un plan de rétribution de la performance et de rétention des salariés les plus performants.

Les actions peuvent revêtir deux formes :

- les actions avec conditions de performance, dites "Performance Shares" ;
- les actions sans conditions de performance, dites "Shares".

### Les "Performance Shares"

Les "Performance Shares" ne peuvent être définitivement acquises, au terme d'un délai de trois ans, que si le Groupe a pu satisfaire à l'une et/ou à l'autre de deux conditions de performance suivantes, intervenant chacune pour moitié :

- une première condition a trait à la performance globale de l'action HSBC (rendement total pour l'actionnaire ou TSR) comparée à celle d'un échantillon de référence composé des 28 plus grandes banques mondiales en terme de capitalisation boursière.

Si au terme de trois ans après l'annonce des résultats annuels, la performance globale de l'action HSBC est classée dans le premier quartile (soit jusqu'à la 7e place), les "Performances Shares" seront attribuées à 100 %.

Si elle est classée à la 14e place, l'attribution n'est que de 30 % et chaque gain d'une place entre la 14e et la 7e permet d'accroître de 10 % l'attribution des titres. Dans le cas où l'action HSBC se classerait au-delà de la 14e place, la condition de performance sera considérée comme non satisfaite.

- une deuxième condition concerne la progression du Bénéfice Par Action (BPA) sur les trois ans : 30 % des actions seront acquises si l'augmentation du BPA est égale ou supérieure à 24 % par rapport au BPA de l'année de référence. Le pourcentage d'actions acquises progressera de manière proportionnelle pour atteindre 100% si le taux de progression du BPA est supérieur ou égal à 52 % par rapport au BPA de l'année de référence. Si l'augmentation du BPA est inférieure à 24 % sur la période considérée, la condition de performance sera considérée comme non satisfaite.

### Les "Shares"

Ces actions sont définitivement acquises au terme d'un délai de deux ans dans les conditions prévues au Plan.

Toutes ces catégories d'actions gratuites ne peuvent faire l'objet d'une cession qu'à l'issue d'une période d'indisponibilité fiscale de deux ans suivant la date d'acquisition définitive.

#### e *Fonds pour risques bancaires généraux*

Aucun FRBG n'est comptabilisé dans les comptes de HSBC France au 31 décembre 2009.

#### f *Position de change*

A l'exception des positions de change structurelles valorisées au cours historique, les positions de change actives et passives en devises sont réévaluées au cours en vigueur à la clôture de la période et les profits ou pertes ainsi dégagés sont inclus dans les produits ou charges de l'exploitation bancaire.

#### g *Contrats de change à terme*

Les contrats de change à terme non dénoués à la date de clôture et couverts par des opérations au comptant sont réévalués au cours du comptant de fin de la période. Les reports ou déports calculés lors de leur conclusion sont enregistrés prorata temporis en compte de résultat. Les contrats de change à terme secs ou couverts par des instruments à terme sont réévalués au cours du terme restant à courir.

## Etats financiers sociaux (suite)

### h Instruments financiers à terme

Le groupe HSBC France est actif sur l'ensemble des marchés des nouveaux instruments financiers, soit pour le compte de sa clientèle, soit dans une optique de couverture d'éléments de bilan ou d'arbitrage.

Les principes comptables appliqués diffèrent selon les instruments et les intentions des opérateurs à l'origine, couverture ou opérations de marché. Néanmoins, certaines règles générales s'appliquent à toutes les positions de marché. D'autres règles générales sont spécifiques à certaines catégories d'instruments.

#### *Options de taux et de change*

Les options sont des contrats passés entre deux parties qui confèrent à l'une d'elles, l'acheteur, le droit d'acheter ou de vendre un actif réel ou un autre instrument financier appelé "actif sous-jacent" au terme d'une certaine période, à un prix convenu au moment de la conclusion du contrat.

Les contrats d'options se traduisent par le versement d'une prime par l'acheteur au vendeur.

HSBC France traite des options de taux et des options de change.

Les principes de base du traitement comptable de ces différents produits sont identiques.

A la conclusion du contrat, le montant notionnel de "l'actif sous-jacent" sur lequel porte l'option est enregistré en hors bilan.

En matière de produits et de charges, on distingue les contrats de couverture, des contrats négociés dans le cadre d'opérations de marché ou d'arbitrage :

- les produits et charges relatifs aux opérations de couverture sont rapportés de manière symétrique à ceux afférents à l'élément couvert ;
- dans le cas des opérations de marché, les positions sont revalorisées en date de situation. Pour les opérations cotées sur un marché organisé ou assimilé au sens du règlement 88-02 modifié du Comité de la Réglementation Bancaire, les variations de valeur de la position sont inscrites en compte de résultat, soit par le biais des appels de marge, soit directement à la suite d'un calcul mathématique lorsque les options ne sont pas cotées.

#### *Options sur indices ou sur actions*

Les opérations réalisées sur les contrats d'indices ainsi que sur les actions le sont dans le cadre des opérations de marché : les variations de valeur des contrats non dénoués à la clôture sont directement enregistrées en compte de résultat.

#### *Contrats à terme de taux d'intérêts (Matif, futures...)*

Le mode de comptabilisation est identique à celui décrit ci-dessus pour les options, en conformité avec l'instruction 94-04 modifiée par l'instruction 2003-03 de la Commission Bancaire.

#### *Contrats d'échange de devises et/ou de conditions d'intérêts (swaps, FRA)*

En application du règlement 90-15 modifié du CRBF, et par l'arrêté du ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie du 20 février 2007, les contrats sont comptabilisés distinctement selon qu'ils ont pour objet :

- de maintenir des positions ouvertes isolées afin, le cas échéant, de bénéficier de l'évolution des taux d'intérêt ;
- de couvrir, de manière identifiée dès l'origine, conformément à l'article 4 du règlement n° 88-02 modifié susvisé, le risque de taux d'intérêt affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes, ou le risque de crédit dans le cas des CDS ;
- de couvrir et de gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement sur l'actif, le passif et le hors-bilan, à l'exclusion des opérations visées au 2 ou 4 ;
- de permettre une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction (activité de trading).

Sur le plan comptable, les méthodes utilisées diffèrent selon qu'il s'agit d'opérations de couverture ou d'opérations réalisées dans le cadre de l'activité de trading.

## Etats financiers sociaux (suite)

Les résultats des opérations de couverture d'actifs ou de passifs sont enregistrés prorata temporis, sauf si les éléments couverts sont eux-mêmes valorisés dans le bilan en valeur de marché. Il en est ainsi notamment pour les swaps négociés dans le cadre de la gestion actif/passif du risque global de taux.

Les résultats sur les positions gérées dans le cadre d'un portefeuille de swaps de transaction sont évalués en valeur actuelle après prise en compte d'une réfaction effectuée pour tenir compte des risques de contrepartie et des coûts futurs de gestion du portefeuille.

Dans les activités de marché, les contrats négociés par HSBC France sont réévalués aux conditions du marché dès la date de négociation ; l'engagement correspondant figure en hors bilan de la date de négociation à la date de valeur. En règle générale, cette seconde date correspond à un échange de flux monétaires normalement enregistrés alors au bilan.

Les montants des notionnels sont inscrits en hors bilan, qu'ils soient effectivement échangés ou qu'ils servent simplement de référentiel.

Les contrats de change à terme non couverts par des opérations de trésorerie sont évalués en valeur de marché, au cours du terme restant à courir.

---

### i *Comptabilisation des charges et des produits*

L'ensemble des charges et des produits est comptabilisé prorata temporis, à l'exception de la plupart des commissions et des dividendes qui sont comptabilisés lorsqu'ils sont acquis.

Les positions de marché longues et courtes sont normalement évaluées au prix de milieu de la fourchette de cotation "demandé-offert", affichée sur les marchés organisés ou par un panel de teneurs de marché. Certains dérivés très spécifiques, résultant généralement de la combinaison de plusieurs produits élémentaires sont évalués à l'aide de modèles qui utilisent ces données de marché ; leur valorisation tient compte toutefois de la moindre liquidité de ces positions qui, en raison de leurs caractéristiques particulières, ne pourraient probablement pas être clôturées à un prix de milieu de fourchette.

Le décompte des intérêts courus en résultat suit les règles juridiques propres à chaque instrument. Ainsi, par exemple, les titres à revenu fixe sont marqués au marché, au pied du coupon de la date de négociation de l'achat à celle de la négociation de la vente ; les intérêts sont enregistrés tant que l'établissement détient ces valeurs mobilières, c'est-à-dire de la date de livraison de l'achat à celle de la livraison de la vente. Sur la place de Paris, pour ce type de papier, un délai de trois jours ouvrés sépare la date de négociation de la date de livraison.

---

### j *Résultat exceptionnel*

Les éléments qui sont générés ou surviennent de manière exceptionnelle et qui ne relèvent pas de l'activité courante sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Ainsi, les résultats des opérations de restructuration découlant du rapprochement avec HSBC sont comptabilisés en résultat exceptionnel. Les autres résultats de cessions de filiales et de participations sont classés en résultat courant avant impôt.

En 2009, HSBC France a constaté un résultat exceptionnel au titre de la cession de sa succursale en Algérie, s'élevant à 8,2 millions EUR, assorti d'un impôt de 0,976 million EUR.

---

### k *Impôts différés*

Des impôts différés sont constatés sur la base des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs au bilan et la valeur fiscale attribuée à ces actifs et passifs. En règle générale, tous les écarts temporaires imposables donnent lieu à l'enregistrement d'un passif d'impôt différé tandis que les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il existe une probabilité de bénéfices imposables futurs sur lesquels affecter ces écarts temporaires déductibles.

Les impôts différés sont calculés sur la base des taux d'imposition applicables prévisionnels sur les périodes auxquelles les actifs seront réalisés ou les passifs réglés.

La créance nette d'impôt différée comptabilisée au bilan s'élève au 31 décembre 2009 à 104,7 millions EUR. Cette créance se décompose en un impôt différé actif de 128,3 millions EUR et en un impôt différé passif de 23,6 millions EUR.

**Etats financiers sociaux** (suite)**l** *Information sectorielle*

L'information n'est pas disponible sur la base des comptes sociaux mais est détaillée dans l'annexe aux comptes consolidés.

**m** *Lutte contre la fraude et l'évasion fiscale*

Conformément à l'avis n°2009-11 du CNC et à l'arrêté du 6 octobre 2009 portant application de l'article L.511-45 du CMF, HSBC France ne détient aucune implantation directe ou indirecte dans les Etats ou territoires visés.

**2 Créances sur les établissements de crédit**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2009</b>	2008
<b>A vue</b> <sup>1</sup>	<b>1 480,1</b>	6 786,3
<b>A terme</b>	<b>51 086,9</b>	36 658,7
< 3 mois	<b>36 698,9</b>	29 972,6
> 3 mois < 1 an	<b>12 415,9</b>	3 728,0
> 1 an < 5 ans	<b>1 128,4</b>	2 548,6
> 5 ans	<b>843,7</b>	409,5
<b>Créances rattachées</b>	<b>77,7</b>	360,8
<b>Total général</b>	<b>52 644,7</b>	43 805,8
<i>Dont titres reçus en pension livrée</i>	<b>47 409,3</b>	38 418,8
<i>Dont prêts subordonnés</i>	<b>723,0</b> <sup>2</sup>	716,8 <sup>2</sup>

1 Y compris pensions JJ.

2 Y compris prêt subordonné octroyé en 2008 à HSBC Bank Plc pour un montant de 650 millions EUR.



## Etats financiers sociaux (suite)

### 3 Crédits à la clientèle

(Encours fin de période)

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2009</b>	2008
<b>Ventilation des encours par nature</b>		
Créances commerciales	210,2	337,8
Comptes ordinaires débiteurs	2 311,5	2 911,2
Autres concours à la clientèle <sup>1</sup>	69 832,2	64 010,1
<b>Total</b>	<b>72 353,9</b>	<b>67 259,1</b>
1 <i>Dont crédits à durée indéterminée.</i>	34,0	35,4
<b>Ventilation des encours par qualité</b>		
Crédits aux particuliers	8 802,4	9 049,9
Crédits à la clientèle financière	1 586,8	6 691,1
Crédits à la clientèle non financière	20 054,1	23 698,4
Titres reçus en pension livrée	41 774,3	27 509,8
Créances rattachées	136,3	310,0
<b>Total</b>	<b>72 353,9</b>	<b>67 259,1</b>
<i>Dont prêts subordonnés</i>	64,1	56,6
<i>Dont créances douteuses brutes</i>	644,2	418,1
<i>Dont créances douteuses compromises brutes</i>	603,9	479,9
<i>Dont dépréciations sur créances douteuses brutes</i>	133,7	108,5
<i>Dont dépréciations sur créances douteuses compromises brutes</i>	439,4	366,1
<b>Ventilation des encours selon la durée restant à courir</b>		
A vue <sup>2</sup>	10 297,9	9 254,6
A terme	61 919,7	58 004,6
- < 3 mois	33 975,6	37 010,3
- > 3 mois < 1 an	11 930,4	3 869,6
- > 1 an < 5 ans	6 499,2	7 700,6
- > 5 ans	9 514,5	9 424,0
Créances rattachées (intérêts à recevoir)	136,3	310,0
<b>Total</b>	<b>72 353,9</b>	<b>67 569,1</b>
<b>Ventilation par secteurs d'activité économique</b>		
Particuliers	9 733,6	10 081,4
Industries	1 308,6	1 555,8
Commerce et Services	7 872,8	10 367,1
Immobilier	6 206,7	6 738,7
Finance	45 307,0	36 132,9
Autres	1 925,3	2 383,3
<b>Total</b>	<b>72 353,9</b>	<b>67 259,1</b>

2 *Y compris pensions JJ.*

## Etats financiers sociaux (suite)

## 4 Portefeuille de titres de transaction, de placement et d'investissement

<i>(en millions d'euros)</i>	2009 valeur nette comptable	2008 valeur nette comptable
<b>Effets publics et valeurs assimilées</b>	<b>40 186,9</b>	42 006,9
Titres de transaction	<b>38 159,6</b>	41 698,9
Titres de placement	<b>1 990,5</b>	274,3
Titres d'investissement	-	20,0
Créances rattachées	<b>36,8</b>	13,7
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>12 860,6</b>	11 197,5
Titres de transaction	<b>10 718,2</b>	9 542,4
- Obligations et autres titres cotés	<b>10 232,1</b>	8 575,1
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	<b>486,1</b>	967,3
Titres de placement	<b>1 896,3</b>	1 425,5
- Obligations cotées	<b>1 876,8</b>	1 416,1
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	<b>19,5</b>	9,4
Titres d'investissement	<b>225,9</b>	219,4
- Obligations cotées	<b>225,9</b>	219,4
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	-	-
Créances rattachées	<b>20,2</b>	10,2
<i>Dont titres subordonnés</i>	<b>200,4</b>	198,3
<b>Actions et autres titres à revenus variable &amp; TAP</b>	<b>414,2</b>	474,4
Titres de transaction	-	-
- Actions cotées	-	-
- Actions et autres titres non cotés	-	-
Titres de placement	<b>403,3</b>	461,9
- Actions cotées	-	-
- Actions et autres titres non cotés	<b>403,3</b>	461,9
Titres de l'activité de portefeuille	<b>10,9</b>	12,5
- TAP cotées	<b>0,6</b>	0,2
- TAP non cotés	<b>10,3</b>	12,3
<b>TOTAL</b>	<b>53 461,7</b>	53 678,8

## Etats financiers sociaux (suite)

## Ventilation des effets publics et obligations par durée restant à courir

<i>(en millions d'euros)</i>	2009	2008
Effets publics et valeurs assimilées		
< 3 mois	1 653,9	1 028,7
> 3 mois < 1 an	5 387,0	6 224,6
> 1 an < 5 ans	17 263,1	21 053,9
> 5 ans	15 844,3	13 686,0
Créances rattachées	38,6	13,7
<b>Total</b>	<b>40 186,9</b>	<b>42 006,9</b>
Obligations et autres titres à revenus fixe		
< 3 mois	1 663,6	1 494,4
> 3 mois < 1 an	1 756,5	1 346,4
> 1 an < 5 ans	8 129,1	7 303,8
> 5 ans	1 291,5	1 042,7
Créances rattachées	20,2	10,2
<b>Total</b>	<b>12 860,9</b>	<b>11 197,5</b>

## Valeur estimée du portefeuille de titres de placement et des titres de l'activité de portefeuille

<i>(en millions d'euros)</i>	2009		2008	
	Valeur nette comptable	Valeur estimée	Valeur nette comptable	Valeur estimée
Effets publics et valeurs assimilées	1 990,5	2 011,5	274,3	285,7
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 896,3	1 932,0	1 425,5	1 438,9
Actions et autres titres à revenu variable et TAP	414,2	415,0	474,4	485,7
<b>Total titres de placement et TAP (hors créances rattachées)</b>	<b>4 301,0</b>	<b>4 358,5</b>	<b>2 174,2</b>	<b>2 210,3</b>

Le portefeuille de titres de placement est constitué essentiellement de titres à revenu fixe dont le risque de taux est généralement couvert. Les règles d'évaluation de ce portefeuille sont indiquées dans le paragraphe 2 de la note 1 de l'annexe des comptes sociaux.

<b>Plus values latentes sur titres de placement</b>	<b>57,5</b>
- Effets publics et valeurs assimilées	21
- Obligations et autres titres à revenu fixe	35,7
- Actions et autres titres à revenus variable & TAP	0,8
<b>Plus values latentes sur TAP</b>	<b>0,7</b>
<b>Moins values latentes sur titres de placement ayant fait l'objet d'une dépréciation</b>	<b>-58</b>
- Effets publics et valeurs assimilées	-2,8
- Obligations et autres titres à revenu fixe	-26,6
- Actions et autres titres à revenus variable & TAP	-28,6
<b>Moins values latentes sur TAP ayant fait l'objet d'une dépréciation</b>	<b>-4,6</b>

## Informations complémentaires sur les titres données en application de l'article 16 du règlement n° 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire en date du 23 février 1990

## Montant des titres d'investissement cédés durant l'exercice

Aucune cession au cours de l'exercice 2009 et 2008, l'objectif étant de ne plus détenir de part significative de titres dans cette catégorie de portefeuille (OAT échu le 25 juillet 2009 pour 20 023).

## Différence non amortie entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres d'investissement

Information n'ayant pas de caractère significatif.

**Etats financiers sociaux** (suite)**5 Titres de participation, titres détenus à long terme et parts dans les entreprises liées**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2009</b>	2008
	<b>Valeur nette</b>	Valeur nette
	<b>comptable</b>	comptable
<b>Titres de participation</b>	<b>444,5</b>	311,1
Titres cotés	<b>1,9</b>	1,9
Etablissements de crédit	<b>0,1</b>	0,1
Autres	<b>1,9</b>	1,9
Titres non cotés	<b>442,6</b>	309,2
Etablissements de crédit	<b>46,5</b>	41,7
Autres	<b>396,1</b>	267,5
<b>Autres titres détenus à long terme</b>	<b>10,0</b>	14,7
Titres cotés	-	-
Etablissements de crédit	-	-
Autres	-	-
Titres non cotés	<b>10,0</b>	14,7
Etablissements de crédit	-	-
Autres	<b>10,0</b>	14,7
<b>Parts dans les entreprises liées</b>	<b>1 860,3</b>	1 947,0
Titres cotés	-	-
Etablissements de crédit	-	-
Autres	-	-
Titres non cotés	<b>1 860,3</b>	1 947,0
Etablissements de crédit	<b>711,8</b>	750,7
Autres	<b>1 148,5</b>	1 196,2
<b>Créances rattachées</b>	-	-
<b>TOTAL (y inclus réévaluation légale de 1976)</b>	<b>2 314,8</b>	2 272,8

**Etats financiers sociaux** (suite)

	<u>2009</u>
<b>Valeurs brutes au 1er janvier (hors avances et créances rattachées)</b>	<b>2 680,5</b>
Variations de l'année :	<b>131,9</b>
Acquisitions de titres / augmentations de capital**	<b>135,9</b>
Cessions***	<b>(20,2)</b>
Incidence des différences de conversion	<b>16,2</b>
Autres mouvements	
<b>Valeurs brutes au 31 décembre (hors avances et créances rattachées)</b>	<b>2 812,4</b>
<b>Dépréciations au 1er janvier</b>	<b>(407,9)</b>
Variations de l'année :	<b>(89,7)</b>
Dotations de l'exercice*	<b>(116,3)</b>
Reprises de dépréciations	<b>26,5</b>
Autres mouvements	
Incidence des différences de conversion	<b>0,1</b>
<b>Dépréciations au 31 décembre</b>	<b>(497,6)</b>
<b>Créances rattachées</b>	
<b>Valeurs nettes au bilan y compris créances rattachées</b>	<b>2 314,8</b>

\* concerne principalement des dotations sur les titres HSBC Private Bank France et HSBC Financial Products (France).

\*\* concerne principalement investissement dans Cie Financière de la Porte Neuve.

\*\*\* principalement remboursement avances en compte courant HSBC Financial Products (France).

## Etats financiers sociaux (suite)

## 6 Immobilisations incorporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2009</b>	2008
<b>Valeurs brutes au 1er janvier</b>	<b>378,3</b>	239,9
Variations de l'année :		
Transferts et autres mouvements*	-	181,6
Acquisitions d'immobilisations	<b>5</b>	7,1
Cessions d'immobilisations et autres mouvements**	<b>(1,5)</b>	(50,3)
<b>Valeurs brutes au 31 décembre</b>	<b>381,8</b>	378,3
Amortissements et dépréciations au 1er janvier	<b>213,3</b>	192,6
Variations de l'année :		
Transferts et autres mouvements***	-	13,2
Cessions d'immobilisations et autres mouvements	<b>(0,1)</b>	(0,5)
Dotations de l'exercice aux amortissements et aux dépréciations	<b>7,7</b>	8,0
Amortissements et dépréciations au 31 décembre	<b>220,9</b>	213,3
<b>Valeurs nettes des immobilisations au 31 décembre</b>	<b>160,9</b>	165,0

\* Dont impact fusion en 2008: 42,1 millions EUR et mali technique HSBC Hervet: 139,5 millions EUR.

\*\* Dont reprise du mali technique suite à la sortie des actifs (titres HSBC de Baeque Beau et immobilisations pour - 0,2 millions EUR en 2009 et 49,4 millions EUR en 2008.

\*\*\* Dont impact fusion en 2008: 13,2 millions EUR.

Conformément au règlement CRC 2004-01, un mali technique, correspondant à l'écart entre la valeur nette comptable des titres de la société absorbée et l'actif net comptable apporté, a été comptabilisé concernant HSBC Hervet en 2008 pour un montant initial de 139,5 millions EUR.

Ce mali technique a été affecté extra-comptablement au pro rata des plus values latentes (et net d'impôt) sur les éléments suivants (en millions EUR) :

Plus value latente sur titres HSBC de Baecque Beau	47,7
Plus values latentes sur immobilisations	9,6
Plus values latentes sur titres	0,2
Fonds de commerce (non affecté)	82,0
	<u>139,5</u>

Le mali technique est repris par le compte de résultat au fur et à mesure de la réalisation des actifs affectés.

Le mali à fin 2009 s'élève à 89,9 millions EUR.

Le mali subit une dépréciation lorsque la valeur actuelle d'un ou plusieurs actifs sous-jacents auxquels la quote-part de mali a été affectée devient inférieure à la valeur comptable du ou des actifs majorée de la quote-part de mali affectée. La valeur actuelle correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage (cf. article 322-1 du règlement n°99-03 du CRC modifié par le règlement n°02-10).

A fin 2009 il n'a pas été constaté de dépréciation.

## Etats financiers sociaux (suite)

## 7 Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	2009	2008
<b>Valeurs brutes au 1er janvier</b>	<b>935,0</b>	828,6
Variations de l'année :		
Transferts et autres mouvements*	-	103,6
Acquisitions d'immobilisations	43,4	54,9
Cessions d'immobilisations et autres mouvements	(10,4)	(52,45)
<b>Valeurs brutes au 31 décembre</b>	<b>968,0</b>	934,65
<b>Amortissements au 1er janvier</b>	<b>586,0</b>	505
Variations de l'année :		
Dotations de l'exercice aux amortissements et aux dépréciations	51,1	49,6
Transferts et autres mouvements**	-	63,1
Cessions, retraits d'immobilisations et autres mouvements	(8,5)	(31,9)
<b>Amortissements au 31 décembre</b>	<b>628,6</b>	586,0
<b>Valeurs nettes au bilan au 31 décembre</b>	<b>339,4</b>	348,7
Terrains et constructions d'exploitation	159,5	161,8
Terrains et constructions hors exploitation	1,0	1,2
Autres immobilisations corporelles	178,3	185,8
<b>Valeurs nettes au bilan au 31 décembre</b>	<b>338,8</b>	348,8

\* Dont impact fusion 2008: 103,6 millions EUR.

\*\* Dont impact fusion 2008: 63,1 millions EUR.

## 8 Dépréciations et provisions enregistrées en coût du risque

<i>(en millions d'euros)</i>	Encours au 31.12.2008	Dotations	Reprises utilisées	Reprises disponibles	Autres variations	Encours au 31.12.2009
hors provision pour risques pays						
Dépréciations sur créances douteuses interbancaires et clientèle (hors intérêts douteux)	474,6	245,0	(41,7)	(99,9)	(4,8) *	573,1
Dépréciations sur titres	0,5	3,7	-	-	-	4,2
Provisions pour engagements par signature et litig	10,4	3,9	(0,1)	(1,6)	-	12,6
<b>Total des dépréciations et des provisions enregistrées en coût du risque</b>	<b>485,5</b>	<b>252,7</b>	<b>(41,8)</b>	<b>(101,6)</b>	<b>(4,8)</b>	<b>590,0</b>

\* Effet de désactualisation sur douteux et douteux compromis enregistré en PNB.

**Etats financiers sociaux** (suite)

## Coût du risque

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2009</b>	2008
Dotations nettes aux dépréciations de l'exercice		
. Créances douteuses, interbancaires et clientèle *		
(hors intérêts douteux)	<b>(77,1)</b>	(52,3)
. Douteux compromis **	<b>(87,4)</b>	(48,4)
. Risques de contrepartie sur titres	<b>(3,7)</b>	-
. Engagements par signature et litiges ***	<b>(2,9)</b>	3,8
Récupération sur créances amorties	<b>2,5</b>	2,7
<b>Total coût du risque hors risque pays</b>	<b>(168,7)</b>	<b>(94,2)</b>
. Risques pays	<b>(2,8)</b>	(14,7)
<b>Total coût du risque</b>	<b>(171,5)</b>	<b>(108,9)</b>
* <i>Y compris pertes non couvertes</i>	<b>(17,9)</b>	(5,2)
** <i>Y compris pertes non couvertes</i>	<b>(1,5)</b>	(0,7)
*** <i>Y compris pertes non couvertes</i>	<b>(0,6)</b>	(0,1)

**9 Autres actifs**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2009</b>	2008
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres **	<b>1 420</b>	214
Débiteurs divers et autres comptes d'actif *	<b>17 499</b>	23 859
<b>Total</b>	<b>18 919</b>	<b>24 073</b>
* <i>Evolution des primes et dépôts de garantie sur dérivés.</i>		
** <i>Compte d'attente de règlement BNP Milan.</i>		

**10 Comptes de régularisation actif**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2009</b>	2008
Comptes d'encaissement	<b>1 078</b>	1 274
Autres comptes de régularisation *	<b>60 036</b>	76 970
<b>Total</b>	<b>61 114</b>	<b>78 244</b>
* <i>Evolution de la valeur des instruments dérivés du fait de la volatilité des taux et des opérations visant à réduire les encours (Runs Trioptima).</i>		



## Etats financiers sociaux (suite)

### 11 Opérations de trésorerie et interbancaires

Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	2009	2008
<b>A vue</b>	<b>2 710,6</b>	11 983,3
<b>A terme</b>	<b>57 446,3</b>	42 957,4
< 3 mois	<b>47 748,5</b>	38 207,3
> 3 mois < 1 an	<b>8 007,8</b>	2 470,3
> 1 an < 5 ans	<b>1 640,0</b>	1 809,8
> 5 ans	<b>50,0</b>	470,0
<b>Dettes rattachées</b>	<b>61,9</b>	235,9
<b>Total général</b>	<b>60 218,8</b>	55 176,6
<i>Dont titres donnés en pension livrée</i>	<i>44 915,5</i>	<i>40 098,4</i>

### 12 Dépôts de la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	2009	2008
(Encours de fin de période)		
Dépôts à vue	<b>16 664,8</b>	19 959,3
Comptes à régime spécial à vue	<b>4 828,7</b>	3 742,9
Comptes à régime spécial à terme	<b>860,6</b>	937,8
Comptes à terme	<b>2 347,2</b>	4 005,3
Bons de caisse et d'épargne *	<b>6,1</b>	15,3
<b>Total des dépôts de la clientèle (hors pensions livrées et y compris bons de caisse et bons d'épargne)</b>	<b>24 707,4</b>	28 660,5
Total des dépôts hors bons de caisse et bons d'épargne	<b>24 701,3</b>	28 645,3
Titres donnés en pension livrée	<b>48 919,6</b>	35 808,5
Dettes rattachées	<b>107,2</b>	286,2
<b>Total des comptes créditeurs de la clientèle</b>	<b>73 728,1</b>	64 739,9

\* Les bons de caisse sont classés au bilan dans la rubrique "Dettes représentées par un titre".

**Etats financiers sociaux** (suite)

Ventilation des comptes créditeurs de la clientèle par durée restant à courir

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2009</b>	2008
<b>A vue</b>	<b>21 888,6</b>	34 298,3
<b>A terme</b>	<b>51 732,3</b>	30 155,4
< 3 mois	<b>46 427,6</b>	27 128,7
> 3 mois < 1 an	<b>4 475,8</b>	2 390,9
> 1 an < 5 ans	<b>558,6</b>	353,6
> 5 ans	<b>270,3</b>	282,2
<b>Dettes rattachées</b>	<b>107,2</b>	286,2
<b>Total</b>	<b>73 728,1</b>	64 739,9

**13 Dettes représentées par un titre**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2009</b>	2008
Bons de caisse (y compris dettes rattachées)	<b>6</b>	15
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	<b>9 779</b>	13 310
Emprunts obligataires	<b>10 466</b>	10 778
Dettes rattachées	<b>142</b>	149
<b>Total</b>	<b>20 393</b>	24 252

Ventilation des dettes représentées par un titre par durée restant à courir

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2009</b>	2008
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>20 251</b>	24 103
< 1 an	<b>10 663</b>	15 264
dont jusqu'à 3 mois	<b>9 127</b>	12 759
de 3 mois à 1 an	<b>1 536</b>	2 505
> 1 an < 5 ans	<b>8 054</b>	7 106
> 5 ans	<b>1 534</b>	1 733
<b>Dettes rattachées</b>	<b>142</b>	149
<b>Total</b>	<b>20 393</b>	24 252

**Etats financiers sociaux** (suite)**14 Provisions**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Encours au 31.12.2008</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises utilisées</b>	<b>Reprises disponibles</b>	<b>Autres variations</b>	<b>Encours au 31.12.2009</b>
Provisions pour engagements par signature et litiges	10,4	3,9	(0,1)	(1,6)	-	12,6
Provisions pour risques pays	48,5	15,0	-	(12,1)	-	51,3
Provisions sur instruments financiers à terme	122,5	33,2	-	(41,7)	(1,7)	112,3
Autres provisions <sup>1</sup>	236,5	63,3	(59,6)	(28,2)	0,8	212,7
<b>Total</b>	<b>417,9</b>	<b>115,4</b>	<b>(59,7)</b>	<b>(83,7)</b>	<b>(1,0)</b>	<b>388,9</b>

1 *Notamment provision pour engagements sociaux (Cf. note 20 "Pensions, plan de retraite"), provision au titre du PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) et provision sur PEL / CEL.*

**PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi)**

Dans le contexte du plan stratégique 2005-2008 du groupe HSBC France qui incluait un projet social, des mesures de départs à la retraite aidés et de départs volontaires ont été proposées aux salariés.

La provision a été mise à jour au fur et à mesure des départs, et le stock résiduel a été repris fin 2009 compte tenu de l'arrivée à échéance du plan.

**CFCS (Congé de Fin de Carrière et de Solidarité)**

Dans le cadre du Livre IV du plan de développement 2010, il est prévu une réduction des effectifs basée sur des départs volontaires dans le cadre d'un plan de pré retraite.

Une première consultation des salariés pouvant opter pour un départ volontaire a été réalisée au cours du troisième trimestre 2008, et s'est poursuivie en 2009.

La provision a été mise à jour suite aux départs effectifs et aux évolutions dans les choix des salariés : le stock au 31 décembre 2009 s'élève à 24,4 millions EUR (dont -1,5 million EUR au titre de l'effet d'actualisation).

Un plan de départs complétant le CFCS a été annoncé le 2 décembre 2008 ; il a donné lieu à comptabilisation d'une provision de 8,3 millions EUR au 31 décembre 2008, intégralement reprise en 2009 dans la mesure où les départs n'ont pas eu lieu.

**Provision sur PEL / CEL**

Montant des provisions au 31 décembre 2009 par tranche d'ancienneté :

PEL : 5,2 millions EUR (dont 3,3 millions EUR de provision de plus de 10 ans d'ancienneté, 1,5 million EUR de provision de 4 à moins de 10 ans d'ancienneté)

CEL : 1,8 million EUR.

Les mouvements de provisions constatés en résultat en 2009 correspondent à une reprise de 4,2 millions EUR (dont 1,7 million EUR de reprise à plus de 10 ans d'ancienneté, 2,1 millions EUR de reprise de 4 à moins de 10 ans d'ancienneté et 0,4 million EUR de reprise de moins de 4 ans d'ancienneté)

Montant des encours collectés au 31 décembre 2009 par tranche d'ancienneté :

PEL : 842,4 millions EUR dont ancienneté :

0-4 ans : 164,3 millions EUR

4-10 ans : 370,6 millions EUR

plus de 10 ans : 307,5 millions EUR

CEL : 167,5 millions EUR

Montant des encours de crédits au 31 décembre 2009 par tranche d'ancienneté :

PEL : 15,8 millions EUR

0-4 ans : 3,3 millions EUR

4-10 ans : 5,5 millions EUR

plus de 10 ans : 7 millions EUR

CEL : 24,3 millions EUR

## Etats financiers sociaux (suite)

### 15 Autres passifs

<i>(en millions d'euros)</i>	2009	2008
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	936	294
Créditeurs divers et autres *	14 804	18 619
Titres de transaction vendus à découvert et titres reçus en pension livrée revendus fermes	24 580	21 562
<b>Total</b>	<b>40 320</b>	<b>40 475</b>

\* Evolution des primes et dépôts de garantie sur dérivés.

### 16 Comptes de régularisation passif

<i>(en millions d'euros)</i>	2009	2008
Comptes d'encaissement	958	1 112
Autres comptes de régularisation *	61 266	81 023
<b>Total</b>	<b>62 224</b>	<b>82 135</b>

\* Evolution de la valeur des instruments dérivés du fait de la volatilité des taux et des opérations visant à réduire les encours (opérations Trioptima).

## Etats financiers sociaux (suite)

## 17 Dettes subordonnées

<i>(en millions d'euros)</i>	2009	2008
Titres subordonnés remboursables	165,0	165,0
Titres participatifs et subordonnés à durée indéterminée <sup>1</sup>	16,2	55,8
Dettes rattachées	0,4	0,6
<b>Total</b>	<b>181,6</b>	<b>221,4</b>

<sup>1</sup> En mai 2009, HSBC France a procédé au remboursement d'un titre subordonné à durée indéterminée de 5 milliards YEN.

## Emissions de HSBC France

Les titres subordonnés émis par HSBC France, en euros comme en devises, sont des dettes dont le remboursement, en cas de liquidation, n'est possible qu'après le désintéressement des autres créanciers mais avant celui des porteurs de titres participatifs ou de parts de capital.

Les principales émissions sont détaillées ci-dessous :

Titres subordonnés remboursables

Date d'émission	Date d'échéance	Type de taux	Devise d'émission	31.12.2009 (en millions EUR)	31.12.2008 (en millions EUR)
25.03.2004	25.03.2014	Taux variable	EUR	150,0	150,0
15.12.2000	15.12.2015	Taux variable	EUR	15,0	15,0
Dettes rattachées				0,1	0,1
<b>Total des émissions de HSBC France (y inclus dettes rattachées)</b>				<b>165,1</b>	<b>165,1</b>

## Titres participatifs

## Titres et emprunts subordonnés à durée indéterminée

*(en millions d'euros)*

Date d'émission	Type d'émission	Taux de référence	Devise d'émission	2009 (en millions EUR)	2008 (en millions EUR)
22.07.1985	Titres subordonnés	TMO - 0,25	FRF	16,2	16,2
19.11.1993	Titres subordonnés	<sup>1</sup>	YEN	-	39,6
Dettes rattachées				0,3	-
<b>Total (y inclus dettes rattachées)</b>				<b>16,5</b>	<b>55,8</b>

<sup>1</sup> Taux fixe dans une première phase puis variable (Libor) + marge progressive dans le temps.

## Etats financiers sociaux (suite)

### 18 Capital social

<i>(actions de 5 EUR)</i>	2009		2008	
	<i>Nombre d'actions</i>	<i>(milliers EUR)</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>(milliers EUR)</i>
<b>Au 1er janvier</b>	<b>67 437 820</b>	<b>337 189</b>	75 963 895	379 819
Exercice d'options de souscription	-	-	221 154	1 106
Augmentation de capital - Fusion	-	-	2 771	14
Réduction du capital	-	-	(8 750 000)	(43 750)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>67 437 820</b>	<b>337 189</b>	<b>67 437 820</b>	<b>337 189</b>

#### Autres titres représentatifs de capital

Les options de souscription attribuées aux cadres et mandataires sociaux non exercées à cette même date peuvent conduire à la création de 604 250 actions HSBC France, portant le capital social à 68 042 070 actions.

#### Droits de vote

Au 31 décembre 2009, le total des droits de vote s'établit à 67 437 820 ; les actions à droit de vote double ayant disparu à l'issue de l'offre publique d'achat et de l'offre de retrait obligatoire initiée par HSBC Holdings plc.

### 19 Capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2009		31.12.2008	
	<i>Avant affectation des résultats</i>	<i>Après affectation des résultats</i>	<i>Avant affectation des résultats</i>	<i>Après affectation des résultats</i>
Capital souscrit	337,2	337,2	337,2	337,2
Prime d'émission, fusion etc.	16,1	16,1	16,1	16,1
Réserves	1 047,9	1 047,9	1 048,0	1 048,0
. Réserve légale	38,1	38,1	38,1	38,1
. Réserve des plus-values à long terme	405,5	405,5	405,5	405,5
. Réserve de réévaluation	5,5	5,5	5,6	5,6
. Réserve extraordinaire et autres	304,7	304,7	304,7	304,7
. Réserve libre	294,1	294,1	294,1	294,1
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Report à nouveau	3 108,7	2 988,5	1 123,0	3 108,7
Acomptes sur dividende	(670,3)	-	-	-
Provisions réglementées	37,4	37,4	38,8	38,8
Résultat de la période	550,2	-	1 985,6	-
<b>Capitaux propres</b>	<b>4 427,1</b>	<b>4 427,1</b>	<b>4 548,8</b>	<b>4 548,8</b>

## Etats financiers sociaux (suite)

### Variation des capitaux propres en 2009

(en millions d'euros)

<b>Solde au 1er janvier 2009</b>	<b>4 548,8</b>
Résultat de la période	550,2
Emission liée aux options de souscription d'actions	-
Reduction de capital	-
Acompte sur dividendes	(670,3)
Autres *	(1,5)
<b>Solde au 31 décembre 2009</b>	<b>4 427,2</b>

\* Variation liée aux provisions réglementées et à l'écart de réévaluation

### Réserve légale

Cette réserve est constituée par un prélèvement d'un vingtième au moins des bénéfices de l'année. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint le dixième du capital social. Elle n'est pas distribuable.

### Réserve des plus-values nettes à long terme

La distribution de cette réserve entraînerait une imposition complémentaire égale à la différence entre l'imposition à taux normal et l'imposition à taux réduit.

### Réserve de réévaluation (réévaluation de 1976)

Cette réserve peut être incorporée au capital mais elle ne peut être distribuée ou utilisée à compenser des pertes.

### Autres réserves

Les sommes mises en réserves depuis plus de cinq ans feraient l'objet d'un précompte si elles étaient distribuées.

Pour les distributions mises en paiement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000, HSBC France pourra, désormais, prélever les dividendes sur les bénéfices soumis à l'IS au titre d'exercices clos depuis 5 ans au plus, en commençant par le plus ancien, en application du décret du 21 décembre 1999.

## 20 Pensions, plan de retraite

(en millions d'euros)

	<b>2009</b>	2008
Provision pour engagements sociaux	<b>93,8</b>	99,5

### Principales hypothèses actuarielles retenues pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements des régimes de retraite et de complémentaire santé à prestations définies, servant de base au calcul des charges des exercices correspondants sont les suivantes :

(en %)	Taux d'actualisation	Taux de rendement attendu des actifs	Hypothèse d'inflation	Taux de revalorisation des retraites versées et	Taux de revalorisation des salaires	Taux de mortalité	Evolution des dépenses de santé (EDS)
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>5,5</b>	- <sup>1</sup>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	- <sup>2</sup>	- <sup>3</sup>
Au 31 décembre 2008	5,75	- <sup>1</sup>	2	2,5	3	- <sup>2</sup>	- <sup>3</sup>
Au 31 décembre 2007	5,5	7 <sup>1</sup>	2	2	3	- <sup>2</sup>	6

**Etats financiers sociaux** (suite)

- 1 Taux attendu sur les actions. Le taux de rendement attendu sur les obligations est de 4% en 2009 et de 4,5 % en 2008.
- 2 HSBC France utilise les tables de mortalité (TV88-90 pour les indemnités de départs à la retraite et les médailles du travail et TGH/TGF05 pour les engagements).
- 3 Fin 2008, il n'y a plus d'engagements liés aux dépenses de santé.

Le groupe détermine les taux d'actualisation en liaison avec ses actuaires sur la base du rendement actuel moyen d'emprunts de qualité (notés AA), dont les échéances correspondent à celles de ses engagements de retraite. Le taux de rendement attendu des actifs des régimes est calculé en liaison avec les actuaires de HSBC France, sur la base des taux de rendement de marché historiques ajustés afin de tenir compte de facteurs tels que les taux actuels d'inflation et d'intérêt.

**Provision comptabilisée**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2009</b>	2008
Valeur actuarielle des engagements à prestations définies	<b>108,8</b>	113,7
Juste valeur des actifs des régimes	<b>(15,0)</b>	(14,2)
<b>Passif net comptabilisé</b>	<b>93,8</b>	99,5

**21 Hors bilan**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2009</b>	2008
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements donnés		
. Accords de refinancement et autres engagements de financement en faveur d'établissements de crédit	<b>1 674</b>	1 119
. En faveur de la clientèle	<b>17 626</b>	17 177
Ouvertures de crédits confirmés	<b>17 583</b>	17 116
Acceptations à payer et divers	<b>43</b>	61
<b>Total</b>	<b>19 300</b>	18 296
<i>Dont opérations avec les entreprises liées</i>	<b>322</b>	312
Engagements reçus		
. Accords de refinancement et autres engagements de financement reçus d'établissements de crédit	<b>2 376</b>	2 735
<b>Engagements de garantie</b>		
Engagements donnés		
. Cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit	<b>991</b>	1 917
. Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle	<b>5 945</b>	5 340
<b>Total</b>	<b>6 936</b>	7 257
<i>Dont opérations avec les entreprises liées</i>	<b>103</b>	103
Engagements reçus		
. Cautions, avals et autres garanties reçus d'établissements de crédit	<b>7 703</b>	6 327



## Etats financiers sociaux (suite)

## 22 Opérations sur instruments financiers à terme

## Opérations de change à terme

(en milliards d'euros)	2009					2008			
	Nombre d'opérations en 2009	Juste valeur nette au 31.12.2009	Opérations de couverture *	Opérations de marché *	Total *	Juste valeur nette au 31.12.2008	Opérations de couverture *	Opérations de marché *	Total *
<b>Opérations fermes</b>	-	(0,8)	10,9	3 230,8	3 241,7	1,5	8,6	3 608,6	3 617,2
Opérations sur marchés organisés	-	-	-	138,4	138,4	-	-	149,2	149,2
- contrats de taux	-	-	-	138,4	138,4	-	-	149,2	149,2
- contrats de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- indices et actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations de gré à gré		(0,8)	10,9	3 092,4	3 103,3	1,5	8,6	3 459,4	3 468,0
- futures de taux	154	-	-	160,5	160,5	-	-	257,2	257,2
- swaps de taux	32 524	0,7	1,2	2 820,9	2 822,1	3,4	0,5	3 103,3	3 103,8
- swaps de devises et swaps cambistes	620	-1,4	0,7	52,1	52,8	-2	0,8	32,5	33,3
- autres contrats à terme	9 895	-0,1	9,0	58,9	67,9	0,1	7,3	66,4	73,7
<b>Opérations conditionnelles</b>		-0,70	2,30	536,90	539,20	-4,00	2,40	585,70	588,10
Opérations sur marchés organisés	-	-	-	42	42	-	-	32,2	32,2
Options de taux	-	-	-	14,0	14,0	-	-	7,2	7,2
Options de change	3 568	-	-	28,0	28,0	-	-	25,0	25,0
Autres options	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations de gré à gré	-	-0,7	2,3	494,9	497,2	-4	2,4	553,5	555,9
Caps et floors	1 907	0,9	1,4	245,9	247,3	0,9	1,2	287,3	288,5
Swaptions et options		-1,6	-	-	-	-4,9			
- achetés	2 404	-	0,9	122,5	123,4	-	1,2	129,7	130,9
- vendus	1 853	-	-	126,5	126,5	-	-	136,5	136,5
<b>Total des opérations sur instruments financiers à terme</b>			<b>13,2</b>	<b>3 767,7</b>	<b>3 780,9</b>		<b>11,0</b>	<b>4 194,3</b>	<b>4 205,3</b>

\* Montant des notionnels.

## Etats financiers sociaux (suite)

## Informations complémentaires sur les contrats de taux d'intérêt en cours

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Contrats de couverture individualisée	1,2	0,5
Contrats de couverture globale	-	-
Contrats permettant une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction	2 820,9	3 103,3
Opérations de marché en position isolée	-	-

## Instruments financiers : durée restant à courir

(en milliards EUR)	<u>2009</u>			<u>Total</u>
	<u>&lt;=1an</u>	<u>&lt;=5an</u>	<u>&gt;5 ans</u>	
Instruments financiers de :				
Devises	12,9	24,2	15,8	52,9
Taux	1 432,2	1 243,6	955,5	3 631,3
Autres	92,7	4,1		96,8
<b>Total</b>	<b>1 537,8</b>	<b>1 271,9</b>	<b>971,3</b>	<b>3 781,0</b>

## Montants de l'équivalent risque de crédit

Montants des équivalents risques de crédit sur produits dérivés

<i>(en millions d'euros)</i>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
A - Contrats négociés à l'intérieur de conventions-cadre et bénéficiant des effets de compensation	5 977,6	7 460,7
a) Transactions réalisées avec des établissements de crédit appartenant à un pays	4 120,0	5 275,8
b) Transactions réalisées avec la clientèle, et avec des établissements de crédit	1 857,6	2 184,9
B - AUTRES CONTRATS	21,7	129,8
a) Transactions réalisées avec des établissements de crédit appartenant à un pays	0,3	12,9
- Contrats sur taux d'intérêts	0,3	12,9
- Contrats sur devises	0,1	-
- Contrats sur actions	-	-
- Contrats sur produits de base	-	-
b) Transactions réalisées avec la clientèle, et avec des établissements de crédit	21,4	116,9
- Contrats sur taux d'intérêts	14,7	48,91
- Contrats sur devises	6,7	68,0
- Contrats sur actions	-	-
<b>Total des équivalents risques de crédit</b>	<b>5 999,3</b>	<b>7 590,5</b>
<i>Soit un montant équivalent risque de crédit après pondération de :</i>	<i>1763,5</i>	<i>2 208,60</i>

## Etats financiers sociaux (suite)

### 23 Marge d'intérêts

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2009</b>	2008
<b>Intérêts et produits assimilés</b>		
. Etablissements de crédits et assimilés <sup>1</sup>	<b>615,4</b>	1 981,6
. Clientèle <sup>1</sup>	<b>1 531,8</b>	3 077,7
. Obligations et ATRF <sup>2</sup>	<b>115,2</b>	57,0
<b>Total</b>	<b>2 262,4</b>	5 116,3
<b>Intérêts et charges assimilés</b>		
. Etablissements de crédits et assimilés <sup>1</sup>	<b>515,1</b>	1 828,9
. Clientèle <sup>1</sup>	<b>630,1</b>	2 233,2
. Dettes subordonnées	<b>5,6</b>	14,5
. Autres obligations et ATRF <sup>3</sup>	<b>569,0</b>	1 181,1
<b>Total</b>	<b>1 719,8</b>	5 257,7

1 Baisse des intérêts sur opérations de pensions liée à la baisse des volumes et à l'évolution des tau.

2 Autres titres à revenu fixe.

3 Diminution des intérêts sur TCN émis due à la baisse des taux court terme.

**Etats financiers sociaux** (suite)**24 Ventilation des revenus des titres à revenu variable**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2009</b>	2008
Revenus		
. titres de placement et autres titres de l'activité de portefeuille	<b>0,2</b>	0,7
. titres de participation et autres titres détenus à long terme	<b>18,7</b>	42,2
. parts dans les entreprises liées <sup>1</sup>	<b>100,6</b>	238,3
<b>Total</b>	<b>119,6</b>	281,2

<sup>1</sup> Diminution liée à la fusion et la cession des Banques Régionales.

**25 Ventilation des commissions****Ventilation des commissions inscrites dans les rubriques "Commissions" du compte de résultat publiable**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2009</b>	2008
<b>Produits</b>	<b>816,3</b>	703,3
Sur opérations avec les établissements de crédit	<b>6,3</b>	7,0
Sur opérations avec la clientèle	<b>126,8</b>	130,0
Sur opérations de change	<b>2,3</b>	4,3
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	<b>129,2</b>	31,8
Sur prestations de services pour compte de tiers	<b>419,6</b>	420,3
Sur engagements	<b>85,9</b>	67,9
Autres commissions	<b>46,2</b>	42,0
<b>Charges</b>	<b>(212,5)</b>	(185,8)
Sur opérations avec les établissements de crédit	<b>(9,3)</b>	(10,1)
Relatives aux opérations sur titres	<b>(33,3)</b>	(28,8)
Relatives aux opérations sur instruments financiers à terme	<b>(14,0)</b>	(18,8)
Sur prestations de service pour compte de tiers	<b>(134,0)</b>	(125,3)
Sur engagements	<b>(1,2)</b>	(2,5)
Autres commissions	<b>(20,7)</b>	(0,3)
<b>Total des commissions</b>	<b>603,8</b>	517,5

**26 Gains et pertes sur opérations des portefeuilles de négociation**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2009</b>	2008
<b>Résultats</b>		
- titres de transaction	<b>1 891,7</b>	1 345,1
- opérations de change	<b>64,7</b>	22,7
- instruments financiers à terme	<b>(927,6)</b>	(420,3)
<b>Total</b>	<b>1 028,8</b>	947,5

**Etats financiers sociaux** (suite)**27 Gains et pertes sur opérations de placement et assimilés**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2009</b>	2008
<b>Résultats sur titres de placement</b>		
Plus et moins-values	<b>20,6</b>	(8,2)
Dépréciation	<b>37,4</b>	(77,5)
<b>Résultats sur titres de l'activité de portefeuille</b>		
Plus et moins-values	<b>0,4</b>	1,8
Dépréciation	<b>(0,9)</b>	(0,4)
<b>Total</b>	<b>57,4</b>	(84,3)

**28 Ventilation des charges générales d'exploitation**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2009</b>	2008
<b>Frais de personnel</b>		
Salaires et traitements, charges sociales, impôts et taxes sur rémunération <sup>1</sup>	<b>(791,4)</b>	(771,3)
Charges de retraite	<b>(89,5)</b>	(87,3)
Participation	<b>(12,9)</b>	(7,4)
Intéressement	<b>(33,0)</b>	(7,9)
<b>Sous-total frais de personnel</b>	<b>(926,8)</b>	(873,9)
Autres frais administratifs	<b>(411,4)</b>	(447,8)
<b>Total des charges générales d'exploitation</b>	<b>(1 338,2)</b> <sup>2</sup>	(1 321,7) <sup>2</sup>

1 Dont 15 millions EUR au titre de la rémunération du Comité de Direction et 0,3 million EUR de jetons de présence versés aux administrateurs pour 2009 et de 16,2 millions EUR au titre de la rémunération du Comité de Direction et 0,4 million EUR de jetons de présence versés aux administrateurs pour 2008.

2 Les charges d'exploitation enregistrent notamment les charges au titre des plans d'actions gratuites HSBC Holdings.

**Plan d'actions gratuites 2007**

En 2009, la provision liée à ce plan a été reprise en totalité pour un montant de 26 millions EUR en contrepartie de la remise des actions pour 23,8 millions EUR.

**Plans d'actions gratuites 2008**

La charge finale pour HSBC France (basée sur le prix de couverture des actions acquises par le trust) est constatée linéairement sur la période d'acquisition des droits par les salariés. Elle s'élève à 11,7 millions EUR en 2009.

**Plans d'actions gratuites 2009**

La charge finale pour HSBC France n'est pas connue puisque les actions attribuées n'ont pas été acquises par le trust. Néanmoins il est prévu d'utiliser a minima les actions résiduelles dans le trust suite aux attributions tombées, et d'acquérir le complément d'actions d'ici à la fin du plan. La provision constituée sur ce plan est donc constatée linéairement sur la période d'acquisition des droits par le salarié, en partie sur la base du prix de revient moyen des actions du spare share, et en partie sur la base du prix de marché au 31 décembre 2009.

La provision couvre également les droits préférentiels de souscription associés aux actions du plan suite à l'augmentation de capital du Groupe.

Au 31 décembre 2009, la provision sur ce plan s'élève donc à 15,2 millions EUR, pour 3 598 781 actions attribuées.

## Etats financiers sociaux (suite)

### 29 Gains ou pertes sur actifs immobilisés

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2009</b>	2008
Gains ou pertes sur titres d'investissement		
Gains ou pertes sur immobilisations incorporelles ou corporelles *	<b>(0,3)</b>	75,3
Gains ou pertes sur titres de participation et titres détenus à long terme et entreprises liées <sup>1</sup>	<b>(89,3)</b>	1 712,20
<b>Total</b>	<b>(89,6)</b>	<b>1 787,5</b>
1		
Plus values de cessions de banques régionales	-	1 908,5
Plus values de cession Altadis	-	46,0
Boni de fusion	-	86,8
Reprise de la partie du mali technique portant sur HSBC de Baecque Beau	-	(47,7)
Plus values de cession France Titrisation	<b>0,6</b>	-
Reprise provision avance HSBC Financial Products (France)	<b>16,2</b>	-
Dépréciations titres de participations et parts dans des entreprises liées	<b>(106,1)</b>	(290,9)
Autres	-	9,5
<b>Total</b>	<b>(89,3)</b>	<b>1 712,2</b>

\* Poste essentiellement constitué par la plus value sur cessions d'immeubles en 2008

### 30 Impôt sur les bénéfices

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2009</b>	2008
Impôts courants		
A taux normal	<b>138,2</b>	(96,7)
A taux réduit	-	12,0
Impôts différés	<b>12,0</b>	(72,0)
<b>Total</b>	<b>150,2</b>	<b>(156,7)</b>

NB : Les impôts différés sont calculés selon les principes définis au paragraphe 1.11 de la note 1 des annexes aux comptes sociaux.

Les taux retenus pour le calcul de ces impôts sont :

	<b>Échéance 2010</b>	<b>Échéance 2009</b>	<b>Échéance 2008</b>
taux normal	34,43%	34,43%	34,43%
taux réduit (imposition PVLVT)	1,72%	1,72%	1,72%

#### Intégration fiscale

Depuis 2001, la société mère de l'intégration fiscale est HSBC Bank plc Paris branch.

Au titre de 2009, les subventions accordées par HSBC Bank plc au groupe HSBC France représentent 97,4 millions EUR.

La fraction de ces subventions rétrocédée à HSBC France s'est élevée à 78 millions EUR.

Au titre de 2008, les subventions accordées par HSBC Bank plc au groupe HSBC France représentent 113,3 millions EUR.

**Etats financiers sociaux** (suite)

---

La fraction de ces subventions rétrocédée à HSBC France s'est élevée à 104 millions EUR.

Ces subventions sont comptabilisées en totalité sur la ligne "impôts".

**Impôts différé au bilan**

La créance nette d'impôt différée comptabilisée au bilan s'élève au 31 décembre 2009 à 104,7 millions EUR contre 116,8 millions EUR au 31 décembre 2008.

Cette créance se décompose au 31 décembre 2009 en un impôt différé actif de 128,3 millions EUR contre 140,7 millions EUR au 31 décembre 2008 et en un impôt différé passif de 23,6 millions EUR contre 23,9 millions EUR au 31 décembre 2008.

**31 Litiges**

---

Au 31 décembre 2009, il n'existe pas de litige ou d'arbitrage susceptible d'avoir une incidence sensible sur la situation financière de HSBC France, son activité, son résultat, et le cas échéant sur le groupe HSBC France.

**Etats financiers sociaux** (suite)**Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels 2009**

---

*Exercice clos le 31 décembre 2009*

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société HSBC France S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**II - Justification des appréciations**

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte économique et des conditions de marché toujours dégradés. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

*Dépréciations des prêts et créances*

Votre société comptabilise des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Nous avons examiné le dispositif mis en place par la Direction pour identifier et évaluer ces risques ainsi que pour déterminer le montant des dépréciations qu'elle estime nécessaires, et nous avons vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note 1.3 de l'annexe aux comptes annuels.

*Valorisation des instruments financiers*

Comme indiqué dans la note 1.9 de l'annexe aux comptes annuels, votre société utilise des modèles internes pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. Nos travaux ont consisté à examiner le dispositif de contrôle des modèles utilisés, les hypothèses retenues et les modalités de prise en compte des risques associés à ces instruments.



**Etats financiers sociaux** (suite)*Autres estimations comptables*

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2009, votre société a procédé à d'autres estimations comptables portant notamment sur la valorisation des titres de participation, ainsi que l'évaluation des engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi et des provisions pour risques juridiques. Nous avons examiné, en tenant compte du contexte particulier lié à la crise, les processus mis en place par la Direction, les hypothèses retenues et les paramètres utilisés, et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note 1 de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**III - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense et Paris, le 26 avril 2010

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*  
Pascal Brouard  
*Associé*

BDO France - Léger & associés  
Michel Léger  
*Associé*

**Etats financiers sociaux** (suite)**Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels 2008**

*Exercice clos le 31 décembre 2008*

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société HSBC France S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**II - Justification des appréciations**

Comme exposé dans la note « Conséquences de la crise financière pour HSBC France » de l'annexe des comptes, la crise financière et économique s'est notamment traduite par la hausse exceptionnelle de la volatilité, la forte contraction de la liquidité sur certains marchés, ainsi qu'une difficulté certaine à apprécier les perspectives économiques et financières. Cette situation crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables. C'est dans ce contexte incertain, en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, que nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

*Estimations comptables*

Comme indiqué dans la note 1.3 de l'annexe, votre société constitue des dépréciations sur prêts et créances pour couvrir les risques de crédit associés à son activité. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu et testé les processus mis en place par la Direction pour identifier et évaluer les risques de non-recouvrement et leur couverture par des dépréciations.

Comme indiqué dans la note 1.8 de l'annexe, votre société enregistre et valorise ses instruments financiers en application des principes comptables en vigueur et utilise des modèles internes pour valoriser certains d'entre eux. Nos travaux ont consisté à examiner le dispositif de contrôle relatif à la vérification de ces modèles, à la détermination des paramètres utilisés ainsi qu'à la prise en compte des risques associés à ces instruments, sur la base des éléments disponibles à ce jour.

**Etats financiers sociaux** (suite)

Dans le cadre de l'arrêté des comptes, votre société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur l'évaluation des titres de participation et des engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi. Nous avons revu et testé, en tenant compte du contexte particulier lié à la crise, les processus mis en place par la Direction, les hypothèses retenues et les paramètres utilisés, et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note 1.2 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**III - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense et Paris, le 28 avril 2009

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.  
Fabrice Odent  
Associé

BDO France - Léger & associés  
Michel Léger  
Associé

## Personne responsable du Document de référence et du rectificatif

---

- **Nom du responsable**

M. Christophe de Backer, Directeur Général

- **Attestation du responsable**

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rectificatif sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent rectificatif ainsi qu'à la lecture d'ensemble du rectificatif.

Les informations financières historiques présentées dans le Document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 163 et 164 du Document de référence concernant les états financiers consolidés et en pages 48 à 51 du présent rectificatif concernant les comptes sociaux.

Fait à Paris, le 20 mai 2010

*Christophe de Backer, Directeur Général*